

Service Commun

15 Place Jenson
52200 LANGRES
TEL : 09.77.73.35.28 / 03.25.87.00.21

adpj@wanadoo.fr

www.adpj52.com

RAPPORT D'ASSEMBLEE GENERALE

LE MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020

QUELQUES ACTIONS EN IMAGE...



Initiation Jiu Jitsu 10.04.2019 Langres



Séjour Educatif à Paris – 07.2019 Langres



Chantier / Séjour Educatif Jeunes Bénévoles Val André
25.11.2019 au 02.12.2019 Chaumont



Marche de la Belle Vadrouille
au stade de France à St Denis (75)
« Running » 10.2019 Chaumont



Chantier Educatif Jeunes Bénévoles – Fresque local
de Football – 10.2019 Chalindrey



Soirée sur le thème « Harcèlement –
30.10.2019 Chalindrey

SOMMAIRE

Rapport Moral	page 4
Préambule	page 5
Accompagnement Educatif et Social individuel - Evaluation globale	page 7
Actions sociales collectives	page 12
Evaluation par territoire	page 23
Professionnalisation des salariés	page 59
Perspectives 2020	page 61
Revue de presse	page 62
Rapport financier 2019	page 67
Budget prévisionnel 2020	page 68

RAPPORT MORAL

Partager une assemblée générale en cette année 2020, normalement sur des événements vécus en 2019 et qui plus est en visioconférence est un exercice de style particulier que nous partageons tous, tant cette période est incertaine.

Notre société s'interroge sur ce qu'elle produit chaque fois qu'un événement grave vient la sortir de sa torpeur et c'est ce que nous vivons depuis quelques mois avec un arsenal de décisions, de réglementations parfois déroutantes et parfois incomprises.

Il y a bien sur une URGENCE sanitaire pour contenir la pandémie et trouver les moyens d'éradiquer le virus, mais il y a aussi une URGENCE SOCIALE dans laquelle s'inscrit naturellement la prévention spécialisée.

La prévention spécialisée, créée, il n'est pas inutile de le rappeler, par l'esprit de l'ordonnance de 1945 issue du programme du Conseil National de la Résistance (CNR) est une démarche engagée entre la **demande sociale** : vécus d'une population, d'une jeunesse en rupture, de la fragilisation des familles, des partenaires et la **commande publique** : cadre référentiel et législatif à partir d'une délégation de service public rattachée à l'Aide Sociale à l'Enfance, mais aussi politique de la ville, appels à projets....dans le respect de ses principes fondateurs : anonymat, libre adhésion, non mandat.

Il est indispensable de comprendre les évolutions des pratiques du modèle social rendues plus difficiles par le contexte actuel et promouvoir un processus participatif qui place la personne accompagnée au centre de deux niveaux d'intervention : collectif et individuel dans un dispositif territorial.

- La présence sociale, le « travail de rue » l'« aller vers », la présence dans les espaces plus ou moins formalisés par les jeunes, point d'ancrage fondamentaux est rendue plus sensible par les exigences réglementaires .
- Le public, le plus fragile et marginalisé de notre société, est celui qui subit le plus les conditions actuelles : il est plus difficile d'être confiné à six dans un F3 que dans une maison avec jardin.
- L'accompagnement éducatif, culturel et social qui a une place incontournable dans la pratique de la Prévention Spécialisée, dynamique permettant une demande, une expression directe, l'accès à l'autonomie, nécessitant « d'habiter professionnellement le quartier » est parfois compromis.
- Le partenariat, pierre angulaire de la PS est plus que jamais nécessaire et il tient bon. Nous devons plus que jamais coordonner nos interventions pour apporter des réponses globales et complémentaires aux problématiques d'exclusion autour de quatre axes : se sensibiliser mutuellement à des questions particulières, favoriser l'intégration des personnes dans leur environnement social, favoriser l'expression collective et faire évoluer les représentations respectives, aider à la décision.

En ce sens, la démarche de prévention spécialisée est une synthèse éducative possible, un rôle d'acteur de médiatisation et de transformation en mettant l'humain au centre de l'émergence d'une véritable réorganisation sociale.

Cette assemblée générale est l'occasion pour le Conseil d'Administration de souligner le travail et l'engagement de l'ensemble des personnels de l'ADPJ52 pour mener le mieux leur mission dans ce contexte difficile et incertain.

Luc PRADALET – Président ADPJ 52

Sources : Boris Cyrulnik : neuro psychiatre et conférencier – Christian GUILLAUMET : directeur de l'association de prévention « plaine de France »

PRÉAMBULE

L'année 2019 aura marqué l'ADPJ d'une empreinte de rénovation et de perspective de développement de notre action sur l'ensemble de département et plus particulièrement le Nord du Département qui n'est plus investi depuis plusieurs années.

Tout d'abord une nécessité d'identifier le Point Accueil Ecoute Jeunes, porté historiquement par l'ADPJ mais qui est « noyé » dans notre action de Prévention Spécialisée. Les Points Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) permettent de maintenir une réponse inconditionnelle, immédiate et de proximité aux besoins des jeunes vulnérables et de leur famille.

Les structures d'accueil et d'écoute généraliste que sont les PAEJ sont des appuis essentiels pour mieux accompagner les jeunes, en particulier, les plus vulnérables et favoriser leur autonomie et leur insertion sociale et professionnelle. Le PAEJ s'adresse prioritairement aux adolescents et jeunes adultes, et en particulier à ceux qui rencontrent une situation de mal-être, dont l'âge peut se situer entre 12 et 25 ans. Le PAEJ accueille également l'entourage des jeunes, les professionnels et les institutions qui en ont la charge, ainsi que les acteurs de la société civile. En effet, aucune réinscription sociale ne peut s'opérer sans la mobilisation de ces différentes composantes sociales. L'accompagnement reste cependant centré sur le jeune.

Pour nous aider dans ce travail d'identification de l'action et de l'orientation que nous voulons pour le Point Accueil Ecoute Jeunes, dans le respect de la charte nationale des PAEJ, nous nous sommes appuyés sur l'expertise de l'URIOPSS. Nous avons mené un travail d'introspection de notre intervention, et l'orientation donnée au PAEJ / ADPJ 52 portera exclusivement sur deux axes : la Prévention Sanitaire et Sociale et l'Aide à la Parentalité.

Pour 2021-2022, l'ADPJ se fixe comme objectif de rénover son projet de service qui distinguera l'action de Prévention Spécialisée de celle du Point Accueil Ecoute Jeunes.

Puis, nous avons eu l'opportunité de répondre à un appel à projet lancé par la DIRECCTE Grand Est « Repérer et mobiliser les publics invisibles ». Le Président de l'ADPJ et moi-même avons participé aux différentes réunions d'organisation de ce projet, hors du commun, puisqu'il s'agit d'un projet à visée départemental pour lequel un contrat de consortium a été signé entre la Mission Locale de Chaumont, la Mission Locale de Langres, la Mission Locale de Saint-Dizier, le Conseil Départemental, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, l'Association Nouvelle Equation, l'Association Dervoise d'Action Sociale et Médico-Sociale, l'UDAF et l'ADPJ 52.

Dans ce projet multipartenarial, l'ADPJ interviendra sur le repérage et la mobilisation voire remobilisation des publics en s'appuyant sur nos compétences, à savoir :

- « **Aller vers** » qui nous permet d'entrer en contact avec les jeunes pour les ramener peu à peu dans les règles du contrat social. Il s'agit d'aller vers ce public, sur leur territoire et de les accompagner vers les structures de droit commun et ainsi leur permettre une insertion sociale, professionnelle. « Aller vers » suppose une mobilité physique de l'équipe éducative et la présence sociale doit s'effectuer dans les espaces occupés par les jeunes, à savoir la rue, les réseaux sociaux, le domicile, les squats, y compris en soirées et le week-end.
- **Le chantier éducatif jeunes bénévoles** est moteur sur le plan relationnel que ce soit individuellement ou collectivement. Un travail d'accompagnement éducatif et social peut s'engager avec des rencontres régulières, ce qui permet un réel travail de (re)socialisation afin d'aider ces jeunes à retrouver leur place de Citoyen. Le chantier éducatif jeunes bénévoles est un véritable outil de (re)mobilisation pour travailler leur projet de vie.

Ainsi, ce projet permet le déploiement de l'ADPJ 52 sur le nord du département et concrétise la départementalisation de notre intervention puisque nous pouvons installer une équipe mobile, composée de trois éducateurs, qui intervient sur les territoires de Saint-Dizier, Joinville et Wassy.

Couvrir l'ensemble du Département garantit à chaque Haut-Marnais le droit à l'accès à notre offre de service public.

Et enfin, l'évaluation de notre activité laisse apparaître qu'il est devenu essentiel d'interroger nos pratiques professionnels et cela a conduit à une rénovation totale de notre organisation du travail afin d'adapter notre

présence en cohérence avec les rythmes des adolescents et des jeunes adultes pour répondre au mieux à leurs besoins.

Ce travail se poursuit en concertation avec le Comité Social et Economique avec pour objectif une refonte totale de l'organisation applicable au 1^{er} janvier 2021. Celle-ci sera détaillée dans les futurs rapports d'activités.

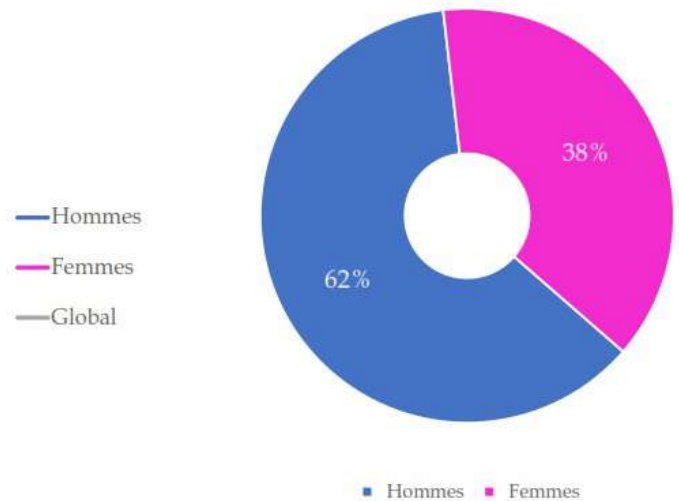
« **Rien n'est permanent, sauf le changement** » - Héraclite d'Ephèse, Philosophe

Céline TISSERAND,
Directrice de l'ADPJ 52

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL EN INDIVIDUEL

EVALUATION GLOBALE

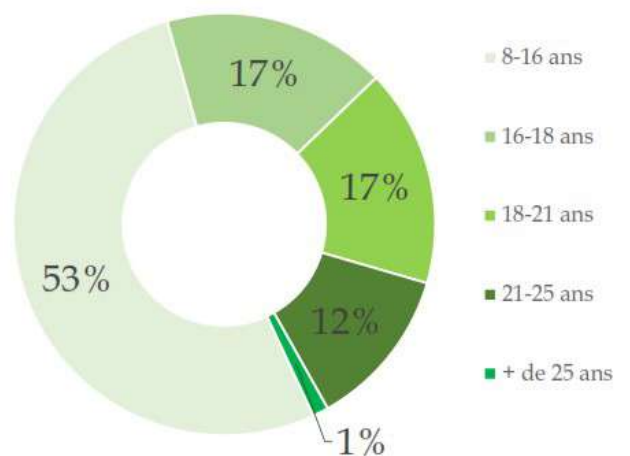
JEUNES



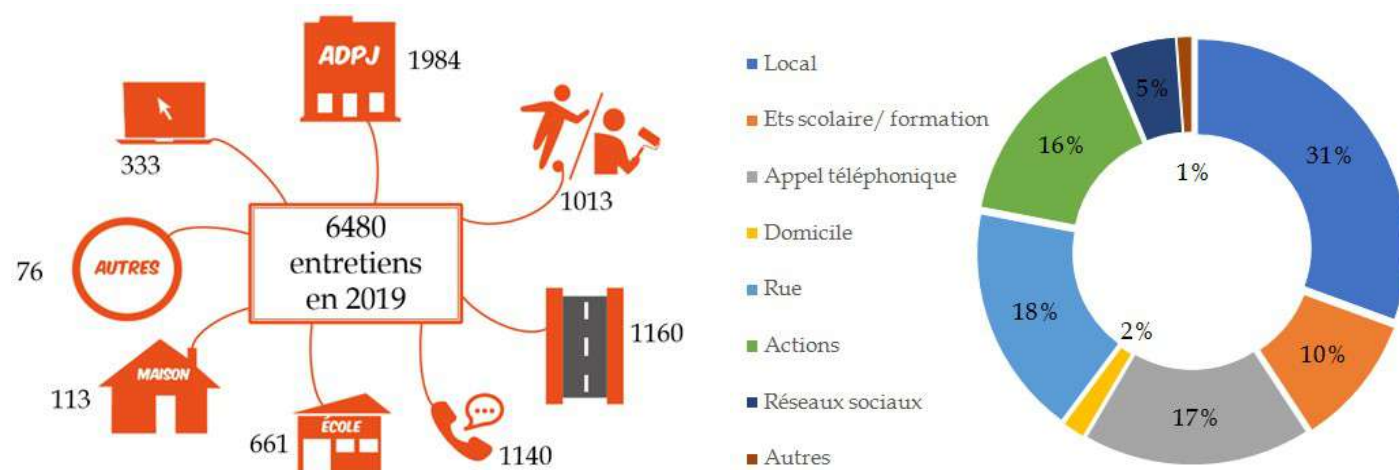
Tranches d'âges

86% des jeunes accueillis en individuel ont moins de 21 ans, conformément à notre mission qui entre dans le champ de la Protection de l'Enfance.

Les jeunes mineurs représentent 70% des accompagnements éducatifs contre 30% de jeunes majeurs.

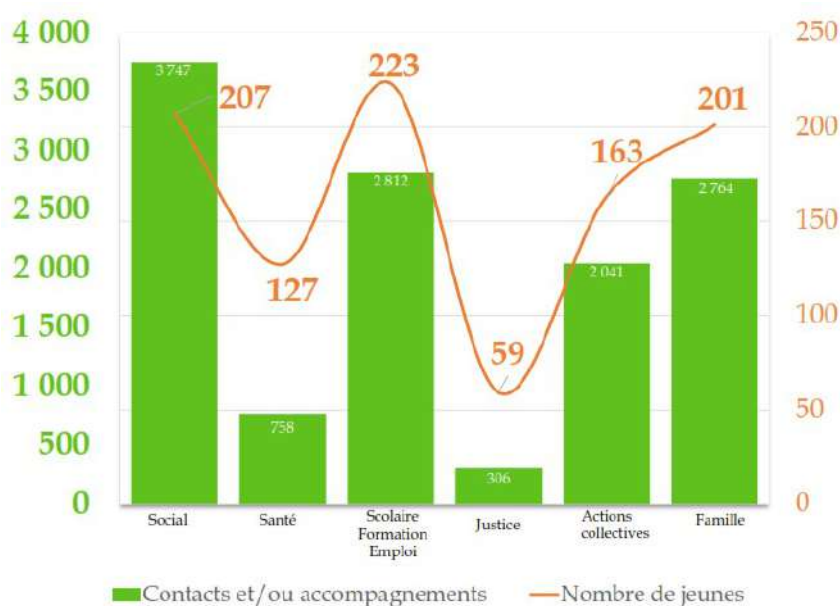


6 480 entretiens individuels réalisés



Travail d'accompagnement vers les structures partenaires

L'accompagnement éducatif et social en Prévention Spécialisée consiste avant tout à amener les jeunes marginalisés ou en voie de le devenir, vers les structures de droit commun. Pour ce faire, nous avons créé, depuis de nombreuses années, un partenariat le plus élargi possible avec les différentes structures existantes sur nos territoires d'intervention. Nous comptabilisons ce travail qui constitue une grande partie de l'activité d'accompagnement individuel.



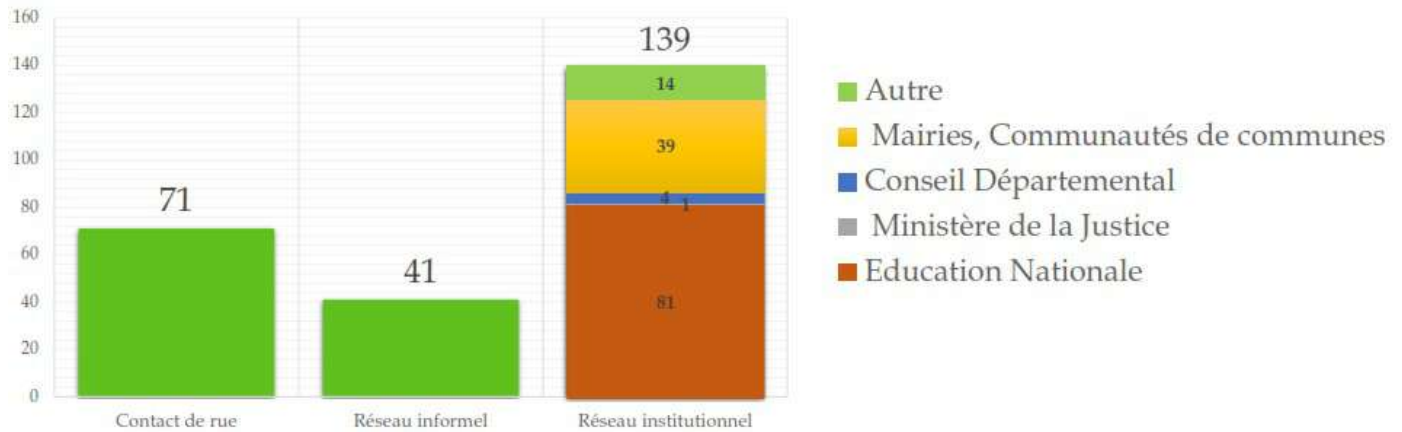
23% de nos accompagnements se font en direction de la scolarité/formation, et ce pour 89% des jeunes accueillis pour prévenir le décrochage scolaire, un des axes prioritaires de notre action, et l'insertion d'où un nombre élevé d'accompagnement vers les Missions Locales.

Le travail avec les familles représente 22% de notre travail avec l'environnement du jeune. Pour ces jeunes souvent en manque de repère familial, nous travaillons sur les relations parents/enfants. Ainsi, pour 80% des jeunes accueillis, nous avons engagé un travail en lien avec la famille.

Origine du premier contact

Le travail partenarial est opérant puisque l'on constate que 55% des jeunes sont orientés par le réseau institutionnel.

29% des jeunes sont rencontrés dans le cadre de notre travail de rue / présence sociale qui comprend également les réseaux sociaux.

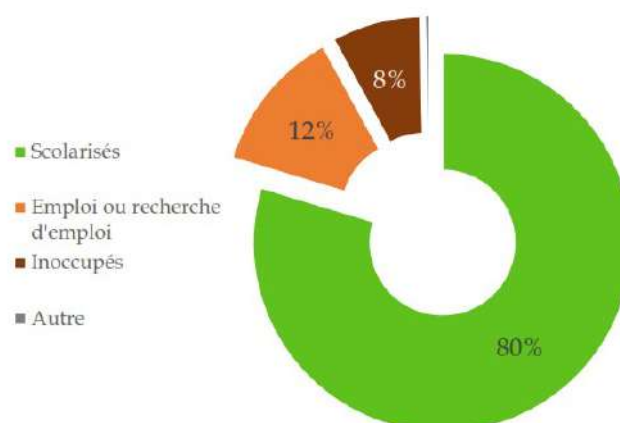


Occupation des jeunes

80% des jeunes accompagnés sont en situation scolaire, en formation ou en apprentissage.

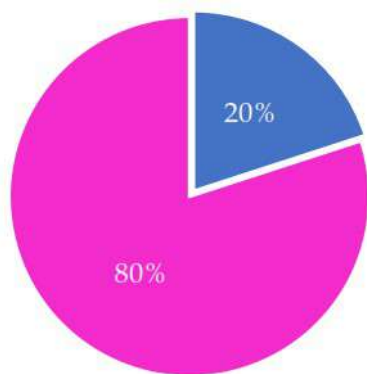
8% sont inoccupés et ne sont pas dans une démarche de recherche d'emploi. Ces jeunes en « errance sociale », souvent très marginalisés se projettent difficilement. Pour les éducateurs de l'ADPJ, il s'agit de définir avec eux leurs capacités, leur degré de motivation, leurs compétences.

Pour ce faire, nous disposons d'outils types chantiers éducatifs jeunes bénévoles que nous menons avec nos partenaires comme le CCHM et les bases nautiques, le CIN, les banques alimentaires, et des associations de rénovation du patrimoine. Ce type de chantier permet aux éducateurs d'observer les comportements des jeunes durant cette approche au travail avec ses règles, ses contraintes et une souplesse quant à l'assimilation des consignes et au rythme de travail. Les observations permettront une orientation vers le partenaire adapté pour la prise en charge du jeune dans son projet professionnel ou plus largement son projet de vie.

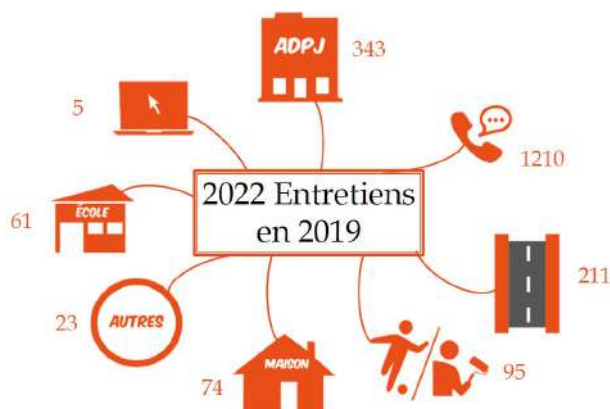


AIDE À LA PARENTALITÉ

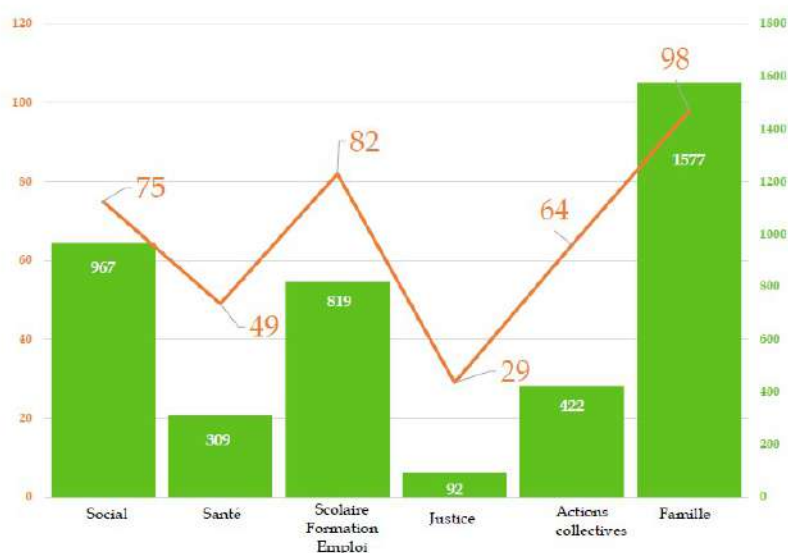
Nous avons accompagné **100 parents** concernés par un jeune en difficulté au cours de **2 022 entretiens individuels**.



■ Hommes ■ Femmes



Travail d'accompagnement vers les structures partenaires



La demande première des parents concerne l'aide à la parentalité. Ils nous sollicitent car ils ne savent plus comment faire avec leurs ados. Nous tentons alors de les repositionner dans leur place de parents et les aidons à reprendre confiance en leur capacité éducative. Il est alors possible de préciser et de situer la place et le rôle de chacun, et ainsi, fixer certaines limites. Nous leur apportons également un éclairage quant à la posture à adopter face aux comportements de leurs enfants.

Pour mener à bien ce travail, nous utilisons plusieurs outils comme des ateliers d'expression où il s'agit de restaurer l'estime de soi, souvent couplé à un temps de sophrologie.

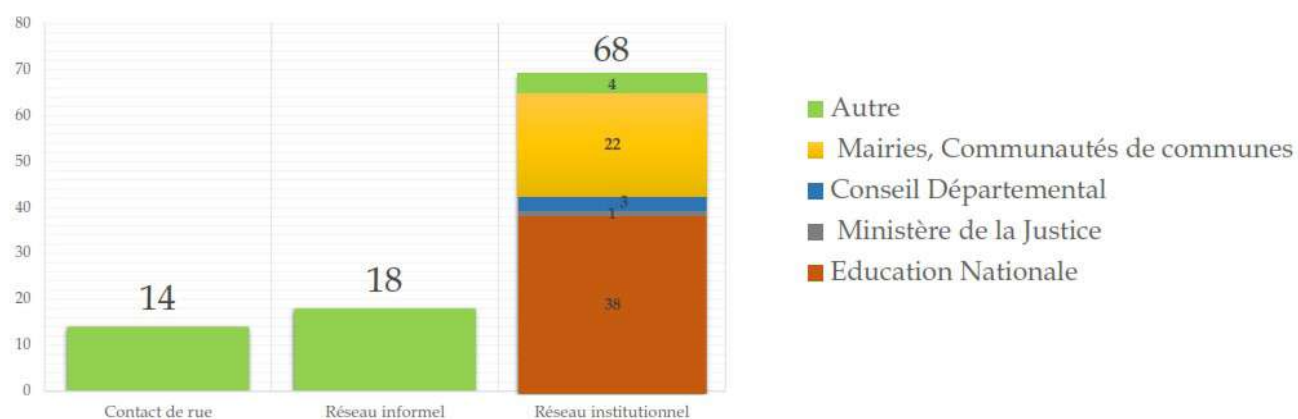
En effet, l'ADPJ compte parmi ses salariés une éducatrice spécifiquement formée autour de l'estime de soi et l'approche centrée solution, et une autre salariée est diplômée « Praticienne en sophrologie ».

Un troisième salarié est actuellement en formation « Approche systémique » avec pour finalité de valider une qualification de systémicien.

Grâce à ses multiples compétences, nous pouvons offrir un accompagnement global et intervenir sur l'ensemble de la cellule familiale.

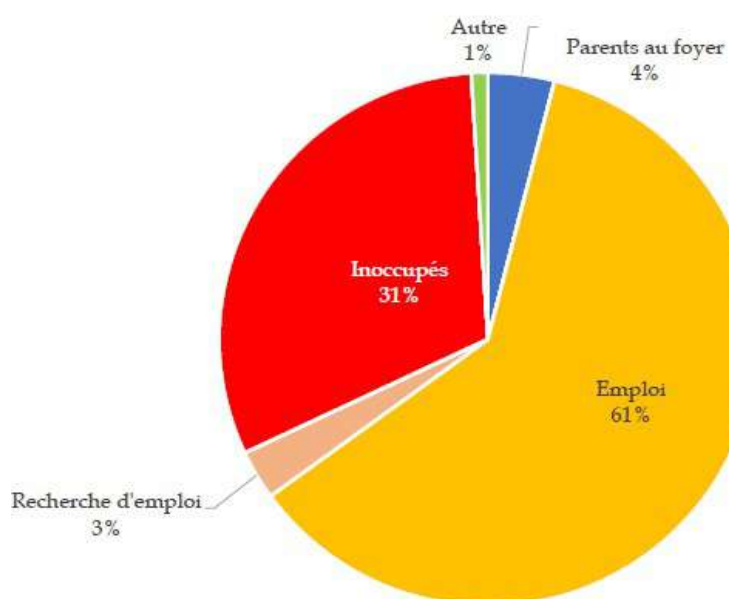
Nous proposons également aux parents de les accompagner sur des actions menées par nos partenaires, soit dans le cadre des conférences du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), soit lors de ciné/débat, sorties en famille, etc.

Origine du premier contact



La majorité des parents nous sont orientés par le réseau partenarial, toutefois, 32% des parents font appel à nous directement.

Occupation des parents



ACTIONS SOCIALES COLLECTIVES

EVALUATION GLOBALE

L'action sociale collective

En 2019, 82 actions collectives ont été menées au bénéfice de 1987 participants. Ces actions collectives représentent 726 demi-journées pour 438 jeunes. Lors de ses actions, nous sommes soit porteur du projet, soit partenaire d'autres structures.

L'action sociale collective est un outil propice à la relation individuelle. En effet, durant les actions collectives, les éducateurs peuvent observer les comportements des jeunes et ainsi porter une attention plus particulière à certains d'entre eux et par la suite proposer une rencontre individuelle.

En outre, le rajeunissement de notre public nous oblige à innover nos techniques d'approches et les actions de types sportives, sont appréciées des plus jeunes. Cela permet une phase d'observation des comportements en groupe, du savoir vivre ensemble qui passe par le respect de ses pairs et de l'adulte référent.

Même si cela représente une minorité de nos publics, certains jeunes ne sont rencontrés que lors des actions collectives. Nous leur expliquons alors le travail mené par l'ADPJ et les informons que s'ils le souhaitent, ils peuvent venir nous rencontrer. Par ailleurs, durant leur participation à ces actions collectives, les jeunes ne sont pas livrés à eux-mêmes sur les quartiers et donc moins tentés par des conduites déviantes.

Les objectifs que nous proposons sont toujours les mêmes, à savoir :

- Sortir de son isolement, rompre avec son immobilisme réel et virtuel.
- Acquérir de la confiance en soi via la réalisation d'actions concrètes.
- Mettre en pratique une solidarité de groupe.
- Réfléchir à sa place dans le quartier, sa famille, la société.
- Construire son projet de vie.

Le tableau présenté ci-après répertorie les actions collectives que nous avons pu réaliser ou auxquelles nous avons participé, sur l'année 2019.

La classification que nous proposons est organisationnelle et identifie plus précisément les thématiques générales des actions mises en place.

Sur le plan méthodologique, nous nous efforçons de mobiliser les partenaires les plus adaptés aux objectifs fixés.

Chaque action fait l'objet d'une évaluation afin d'en mesurer l'impact d'un point de vue collectif et également individuel et quand cela est possible, un bilan avec les partenaires associés est réalisé. Ce travail permet de vérifier l'atteinte des objectifs initiaux et de vérifier l'opportunité de poursuivre ou non l'action, de l'améliorer ou encore d'en confier l'organisation à d'autres partenaires.

ACTIONS SOCIALES COLLECTIVES

EVALUATION GLOBALE

Sites *	Intitulé de l'action	Lieu déroulement	Maître d'œuvre	Partenaires	Nombre participants	Tranches d'âges	Date	Durée
------------	----------------------	---------------------	-------------------	-------------	------------------------	--------------------	------	-------

* Antenne concernée : LGS = Langres CHT = Chaumont CHY = Chalindrey

	Groupes Ados	ACTIVITES SUPPORTS AU MAINTIEN DE LA COHESION SOCIALE						
LGS	Soirées Groupe Ados	Langres	ADPJ 52		20	8 à 18 ans 18 à 21 ans	Tout au long de l'année	11 soirées
CHY	Soirées Groupe Ados	Chalindrey	ADPJ 52		9 1	8 à 16 ans 16 à 18 ans	14.02.2019 07.08.2019	2 soirées

Sites *	Intitulé de l'action	Lieu déroulement	Maître d'œuvre	Partenaires	Nombre participants	Tranches d'âges	Date	Durée
------------	----------------------	---------------------	-------------------	-------------	------------------------	--------------------	------	-------

* Antenne concernée : LGS = Langres CHT = Chaumont CHY = Chalindrey

	Activités Sportives	ACTIVITES SUPPORTS - PRESENCE SOCIALE						
CHT	Running 11 séances d'entraînement 28.04.2019 : Trail de Peigney 21.09.2019 : Encadrement/Course des Remparts à Langres 06.10.2019 : « Octobre Rose de Chaumont » - Du 25 au 27.10.2019 : Marche de la Belle Vadrouille au stade de France à St Denis (75) + Séjour éducatif	Chaumont	ADPJ 52	Anim'2 Rue Ville de Chaumont	6 1 2	8 à 16 ans 16 à 18 ans 18 à 21 ans	Tout au long de l'année	4 journées et 13 demi-journées
LGS	« Elles bougent » 30 séances découvertes sportive 11.04.2019 : Nettoyage voitures - Du 22 au 26.07.2019 : séjour sportif	Langres	CDSMR 52	ADPJ 52, Ville de Langres et ses services COL	13	12 à 17 ans	Tout au long de l'année	5 journées et 31 demi-journées
CHT	Randonnées	Chaumont	ADPJ 52		8	18 à 25 ans	26.01.2019 15.04.2019 24.08.2019 14.09.2019 28.09.2019	5 demi-journées
CHY	Piscine	Langres	ADPJ 52		3	8 à 16 ans	11.02.2019	1 demi-journée

LGS CHY	Initiation au JUI JITSU Brésilien – Microprojets résidents du Quartier prioritaire de Langres	Langres	Jeunes	Ville de Langres, ADPJ 52	19 4 1 7	8 à 16 ans 16 à 18 ans 18 à 25 ans Adultes	10.04.2019	1 demi-journée
LGS	Tournoi de football – Microprojets résidents du Quartier prioritaire de Langres	Langres	Jeunes	Ville de Langres, ADPJ 52, M2K, Habitants du quartier, PHILL	36 1	8 à 16 ans 16 à 18 ans	15.06.2019	1 journée
LGS	Course des Remparts	Langres	Ville de Langres	ADPJ 52	4	8 à 16 ans	21.09.2019	1 demi-journée

Sites *	Intitulé de l'action	Lieu déroulement	Maître d'œuvre	Partenaires	Nombre participants	Tranches d'âges	Date	Durée
------------	----------------------	---------------------	-------------------	-------------	------------------------	--------------------	------	-------

* Antenne concernée : LGS = Langres CHT = Chaumont CHY = Chalindrey

	Mini-séjour « J'pars pas »	ACTIVITES SUPPORTS VISANT UNE RUPTURE AVEC LE MILIEU ENVIRONNANT						
LGS	Visite des Jardins de Cohons – Microprojets résidents du Quartier prioritaire de Langres	Cohons	Parents	Ville de Langres, ADPJ 52, GEM, CADA, Centre Social, Langres Accueil Solidarité	1 1 23	16 à 18 ans 18 à 25 ans Parents	28.05.2019	1 demi-journée
LGS	Sortie culturelles à Paris – Microprojets résidents du Quartier prioritaire de Langres	Paris	Association Jeunes Solidaires	Ville de Langres, ADPJ 52	7	16 à 19 ans	Du 18.07.2019 au 19.07.2019	2 journées
CHY	Sortie à Langres : ○ Pique-nique à la Liez ○ Assister à l'arrivée des différents concurrents du Rallye à Langres	Langres	ADPJ 52		3	8 à 16 ans	19.07.2019	1 demi-journée
CHY	Baignade et jeux extérieurs	Lac de la Liez	ADPJ 52		7	8 à 16 ans	25.07.2019 31.07.2019	2 demi-journées
LGS	Visite Langres – Microprojets résidents du Quartier prioritaire de Langres	Langres	ADPJ 52	Ville de Langres ADPJ 52	4 7 7	- de 8 ans 8 à 16 ans Parents	05.08.2019	1 journée
LGS	« Ici ou Ailleurs, on se bouge » - Visite de Paris et ses monuments	Paris	ADPJ 52	Ville de Langres	6	8 à 16 ans	Du 24.10.2019 au 26.10.2019	3 journées

CHY	Visite de Nancy	Nancy	ADPJ 52		3	8 à 16 ans	23.12.2019	1 journée
------------	-----------------	-------	---------	--	---	------------	------------	-----------

Sites *	Intitulé de l'action	Lieu déroulement	Maître d'œuvre	Partenaires	Nombre participants	Tranches d'âges	Date	Durée
------------	----------------------	---------------------	-------------------	-------------	------------------------	--------------------	------	-------

* Antenne concernée : LGS = Langres CHT = Chaumont CHY = Chalindrey

	Ateliers d'expression	SOUTIEN PROJETS DE JEUNES						
CHT	Comédie Musicale / chant o 10 séances o du 18 au 20.02.2019 : 1 stage « clown » o du 18 au 19.04.2019 : 1 stage « chant » o le 03.07.2019 : 1 représentation publique o du 09 au 12.07.2019 : Séjour éducatif et découverte culturelle au Festival d'Avignon o Sortie Théâtre : le 05.03.2019, le 20.03.2019 et le 28.03.2019	Chaumont	Ligue de l'Enseignement 52	La Maison de Courcelles CANOPE ADPJ 52	7 1	8 à 16 ans 16 à 18 ans	Tout au long de l'année	11 demi-journées 9 journées 3 soirées
CHT	Ateliers « Bien-être »	Chaumont	ADPJ 52		6	18 à 25 ans	Tout au long de l'année	15 séances
CHT	Atelier « Ado bien dans sa peau »	Chaumont	ADPJ 52		10	8 à 16 ans	Tout au long de l'année	8 demi-journées
CHT	Atelier Estime de Soi Parents et sophrologie /relaxation	Chaumont	ADPJ 52		7	Parents	Tout au long de l'année	6 séances
LGS	Atelier cuisine	Langres	M2K CADA Langres Accueil Solidarité GEM ADPJ 52		40	Parents	Tout au long de l'année	7 demi-journées
CHT	Atelier du Goût	Chaumont	PJJ	ADPJ 52	17	14 à 19 ans	Du 01.2019 à 10.2019	124 demi-journées
CHT LGS CHY	Atelier du Goût	Chaumont	ADPJ 52	PJJ	24 2 2	8 à 16 ans 16 à 18 ans Parents	De 02.2019 à 08.2019	15 journées
CHT	Atelier Bois	Chaumont	ADPJ 52	Point Commun	7	8 à 16 ans	De 02.2019 à 12.2019	9 séances

LGS	Spectacle « Géhenne »	Langres	Ismaël SAIDI	ADPJ 52	7 1	8 à 16 ans 16 à 18 ans	23.01.2019	1 soirée
CHT	Goût'au billard	Chaumont	ADPJ 52		15	8 à 16 ans	11.02.2019 11.04.2019	2 demi-journées
CHT	Café parents	Chaumont	ADPJ 52	Psychologue EN, CIO et les parents	6	Parents	De 03.2019 à 11.2019	4 demi-journées
LGS	Spectacle de dance Tinta'Mars « Cartoon »	Langres	Service Culturel Ville de Langres	ADPJ 52	2 5 3	- de 10 ans 10 à 16 ans Parents	16.03.2019	1 demi-journée
CHY	Débouillage des ânes du CIN d'Auberive	Noidant le Rocheux	CIN	ADPJ 52	4	8 à 16 ans	27.03.2019 03.04.2019	2 demi-journées
CHY	Goûter du Bonheur	Chalindrey	ADPJ 52		4	8 à 16 ans	09.04.2019	1 demi-journée
CHT	Café jeunes	Chaumont	ADPJ 52	Mission Locale	1	18 à 25 ans	08.06.2019	1 demi-journée
LGS	Visite « Maison des Lumières » avec divers ateliers	Langres	Musée de Langres	ADPJ 52	5	8 à 16 ans	08.07.2019 09.07.2019 11.07.2019 12.07.2019	4 demi-journées
LGS	Sortie famille au cinéma : ○ 10.08.2019 : « Le Roi Lion » ○ 14.12.2019 : « Jumanji Next Level »	Langres	ADPJ 52		4 1 2 1	8 à 16 ans 18 à 25 ans Parents Adulte	10.08.2019 14.12.2019	2 demi-journées
LGS	Soirée thématique « L'estime de soi des ados »	Prauthoy	CCAVM	ADPJ 52	7	Parents	10.10.2019	1 soirée
CHT	Les Jardins des Possibles	Chaumont	ADPJ 52	Ville de Chaumont	7 3	8 à 16 ans Familles	09.10.2019 16.10.2019	2 demi-journées
LGS	Spectacle « Femmes en danger »	Langres	La compagnie Marie Ruggeri CADA AATM	CADA AATM Ville de Langres PHILL Mission Locale EPIDE ADPJ 52	2 2	8 à 16 ans + 25 ans	04.12.2019	1 demi-journée

Sites *	Intitulé de l'action	Lieu déroulement	Maître d'œuvre	Partenaires	Nombre participants	Tranches d'âges	Date	Durée
* Antenne concernée : LGS = Langres CHT = Chaumont CHY = Chalindrey								
	Chantiers Educatifs / Chantiers Participatifs	DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL						
CHT	Château du Corgebin	Chaumont	ADPJ 52	Association du Château du Corgebin Mission Locale Résidence Sociale Jeunes La Passerelle	12 1	18 à 25 ans Bénévole	Tout au long de l'année	6 demi-journées
CHT	Aménagement base nautique Rangement base nautique	Braucourt	ADPJ 52	CCHM Mission Locale	5 1	8 à 16 ans 16 à 18 ans	16.03.2019 08.04.2019 09.04.2019 26.10.2019 27.10.2019	5 journées
CHT CHY	Aménagement base nautique Rangement base nautique	Lac de la Liez	ADPJ 52	CCHM RSJ Mission Locale La Passerelle PHILL	7	18 à 25 ans	26.03.2019 27.03.2019 12.11.2019 13.11.2019	4 journées
CHT CHY	Fort de Peigney	Peigney	Association du Fort de Peigney	Ville de Langres, ADPJ 52	8 2	8 à 16 ans 18 à 25 ans	17.07.2019 20.08.2019 23.08.2019	3 journées
CHT	Jardins éphémères	Chaumont	Anim'2 Rue	ADPJ 52	2	8 à 16 ans	17.07.2019	1 demi-journée
LGS CHY	Rangement base nautique	Villegusien	ADPJ 52	Association La Montagne	1 4	8 à 16 ans 18 à 25 ans	17.10.2019 18.10.2019	2 demi-journées
CHY	Fresque mur local Club de Football de Chalindrey	Chalindrey	ADPJ 52	Mairie de Chalindrey et ses services, Conseil Départemental, Docteur MOLLI, Club de Football de Chalindrey	18	10 à 17 ans	Du 21.10.2019 au 25.10.2019	5 journées

CHT LGS	Chantier/Séjour éducatif CIN - Travaux d'entretien ou embellissement des espaces verts - Randonnée Pédestre afin de découvrir la forêt - Visite Régie Rural de Vaillant - Visionnage du film « Hors normes » au cinéma de Langres - Visite de l'Abbaye d'Auberive	Auberive	ADPJ 52	CIN Ligue de l'Enseignement 52 RSJ Mission Locale La Passerelle	5	18 à 25 ans	Du 04.11.2019 au 08.11.2019	5 journées
CHT LGS	Chantier/Séjour éducatif Val André	Val André	ADPJ 52	CCHM	6	17 à 25 ans	Du 25.11.2019 au 02.12.2019	8 journées
LGS	Collecte banque Alimentaire	Langres	CIAS Langres	ADPJ 52 EPIDE	1 3	8 à 16 ans Adulte	29.11.2019 30.11.2019	2 journées

Sites *	Intitulé de l'action	Lieu déroulement	Maître d'œuvre	Partenaires	Nombre participants	Tranches d'âges	Date	Durée
------------	----------------------	---------------------	-------------------	-------------	------------------------	--------------------	------	-------

* Antenne concernée : LGS = Langres CHT = Chaumont CHY = Chalindrey

	Présence sociale	DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL						
LGS	Ensemble pour un Quartier neuf	Langres	ADPJ 52	M2K EPIDE Hamaris CADA PHILL Ville de Langres et ses Services Grand Langres McDonald's	100	Jeunes Familles Partenaires	27.03.2019 22.05.2019 16.06.2019 18.09.2019	4 demi-journées
LGS	Grandir en famille - La famille s'amuse - La famille s'exprime	Langres	ADPJ 52	M2K PRE CIAS Planning Familial	20 50 3 35	- 8 ans 8 à 16 ans 16 à 18 ans Parents	15.05.2019 20.11.2019	2 demi-journées
LGS	Tables rondes « Place des jeunes en Pays de Langres »	Langres	FDFR 52, ADPJ 52, Mission Locale	Elus, ACCES, CIO, Foyer Ruraux, CDSMR, La Montagne, PHILL, M2K	30 14 11	Jeunes Elus Partenaires	17.05.2019	1 soirée
CHT	Nettoyage dans les Quartiers Cavaliers, Ashton, Rochotte et Ribot Loucheur	Chaumont	CADA	ADPJ 52	4	10 à 14 ans	22.05.2019	1 demi-journée

LGS	Fête de la Citadelle	Langres	Ville de Langres	M2K Hamaris Langres Solidarité Ville de Langres et ses Services Bibliothèque CADA PRE ADPJ 52	320	Jeunes Familles Partenaires	15.06.2019	1 journée
LGS	Forum des Associations	Langres	Pays de Langres, Ville de Langres	ADPJ 52 et nombreuses structures présentes	10 10 20	Jeunes Familles Partenaires	07.09.2019	1 demi-journée
CHT	Forum des Associations	Chaumont	Ville de Chaumont Agglo	ADPJ 52 et nombreuses structures présentes	3 5 5	Jeunes Familles Partenaires	07.09.2019	1 demi-journée
CHY	Forum des Associations	Chalindrey	Ville de Chalindrey	ADPJ 52 et nombreuses structures présentes	10 5 15	Jeunes Familles Partenaires	08.09.2019	1 demi-journée
LGS	Fête de la Jeunesse	Vaux-Sous- Aubigny	FDFR 52	ADPJ 52 et nombreuses structures présentes	45 30 15	8 à 16 ans 16 à 18 ans 18 à 25 ans	28.09.2019	1 demi-journée
LGS	Journée d'information parents et enfants thème « Harcèlements »	Langres	M2K	Ville de Langres (Service politique de la ville/PRE), M2K, Grand Langres (Service Jeunesse), Académie de Reims, GGD52, ADPJ 52, PHILL, Ligue de l'enseignement 52, CAF	24 8 15	8 à 16 ans 16 à 18 ans Partenaires	27.11.2019	1 demi-journée

LGS	Repas de Noël pour tous - Microprojet résidents du Quartier prioritaire de Langres	Langres	Parents	Ville de Langres M2K Langres Accueil Solidarité CADA GEM ADPJ 52	7 1 1 44	- de 8 ans 8 à 16 ans 16 à 18 ans Adultes	13.12.2019	1 journée
-----	--	---------	---------	---	-------------------	--	------------	-----------

Sites *	Intitulé de l'action	Lieu déroulement	Maître d'œuvre	Partenaires	Nombre participants	Tranches d'âges	Date	Durée
------------	----------------------	---------------------	-------------------	-------------	------------------------	--------------------	------	-------

* Antenne concernée : LGS = Langres CHT = Chaumont CHY = Chalindrey

	Interventions en milieu scolaire	PREVENTION DES CONDUITES A RISQUE						
CHT	Groupe Journal « Citoyen de mon Quartier »	Collège la Rochotte Chaumont	Collège la Rochotte ADPJ 52	Education Nationale IREPS	10	11 à 16 ans	Tout au long de l'année	17 séances
CHT	Cellule Ecoute	Lycée de Choignes	Lycée de Choignes ADPJ 52	Education Nationale IREPS	17	16 à 18 ans	Tout au long de l'année	65 séances
CHT	Personnalité Qualifiée Conseil d'Administration	Collège la Rochotte Chaumont	Collège la Rochotte Chaumont	Education Nationale ADPJ 52			Tout au long de l'année	4 réunions
CHT	Discrimination	Lycée de Choignes	ADPJ 52	Education Nationale	49	16 à 25 ans	Tout au long de l'année	11 demi-journées
CHT	Mesures de responsabilisation	Collège la Rochotte	ADPJ 52	Education Nationale	2	11 à 16 ans	Tout au long de l'année	
CHT	Mesures de responsabilisation	Collège Camille Saint Saëns	ADPJ 52	Education Nationale	5	11 à 16 ans	Tout au long de l'année	
CHT	Mesures de responsabilisation	Collège Louise Michel	ADPJ 52	Education Nationale	8	11 à 16 ans	Tout au long de l'année	
CHT	Mesures de responsabilisation	Collège Amiral Denis Decrès, Chateaufvillain	ADPJ 52	Education Nationale	1	11 à 16 ans	Tout au long de l'année	
CHT	Mesures de responsabilisation	Lycée Charles de Gaulle	ADPJ 52	Education Nationale	6	16 à 18 ans	Tout au long de l'année	
CHT	Mesures de responsabilisation	Lycée Eugène Decomble	ADPJ 52	Education Nationale	2	16 à 18 ans	Tout au long de l'année	
CHT	Mesures de responsabilisation	Lycée Edmé Bouchardon	ADPJ 52	Education Nationale	1	16 à 18 ans	Tout au long de l'année	

CHY	Mesures de responsabilisation	Collège Henri Vincenot	ADPJ 52	Education Nationale	2	11 à 16 ans	Tout au long de l'année	
LGS	Mesures de responsabilisation	Lycée Denis Diderot	ADPJ 52	Education Nationale	1	16 à 18 ans	Tout au long de l'année	

CHT	Ado bien dans sa peau	Collège Louis BRUNTZ, Bourmont	ADPJ 52	Education Nationale	8	11 à 16 ans	De 01.2019 à 05.2019	8 demi-journées
CHT	Discriminations, harcèlement et racisme	CFA Chaumont	ADPJ 52	Education Nationale	62	16 à 25 ans	30.01.2019 06.02.2019 13.03.2019	3 demi-journées
CHT	Discrimination	Collège de Wassy	ADPJ 52	Education Nationale	85	11 à 16 ans	21.03.2019	1 journée
CHT	Discrimination	Erea de Wassy	ADPJ 52	Education Nationale	35	11 à 16 ans	15.03.2019	1 journée
CHT	Conduites à risque	Lycée de Choignes	ADPJ 52	Education Nationale	94	13 à 17 ans	13.05.2019 23.05.2019 28.05.2019	1 journée 2 demi-journées
CHT	Atelier harcèlement	Collège Louise Michel Chaumont	ADPJ 52	Education Nationale	94	11 à 16 ans	08.02.2019	1 journée
CHT	Atelier sexisme, harcèlement et réseaux sociaux	Collège Louise Michel Chaumont	ADPJ 52	Education Nationale	111	11 à 16 ans	07.05.2019	1 journée
LGS	Forum Collège des Experts	Lycée Denis Diderot Langres	Lycée Denis Diderot	CIO, ADPJ 52	24	11 à 16 ans	01.03.2019	1 demi-journée

Sites *	Intitulé de l'action	Lieu déroulement	Maître d'œuvre	Partenaires	Nombre participants	Tranches d'âges	Date	Durée
---------	----------------------	------------------	----------------	-------------	---------------------	-----------------	------	-------

* Antenne concernée : LGS = Langres CHT = Chaumont CHY = Chalindrey

	Journées d'information	PREVENTION DES CONDUITES A RISQUE						
CHY	Projet Expo Harcèlement	Chalindrey	ADPJ 52	PJJ, CIO, DSDEN, Tompointcom	4	8 à 16 ans	De 05.2019 à 10.2019	12 séances 1 soirée

CHT	Forum Santé	Chaumont	Mission Locale	C.F.A, IREPS, CSAPA, Planning familiale, Police CPAM, Sécurité routière, E2C, MJC	24 2	16 à 25 ans Partenaires	09.05.2019	1 journée
CHT	Présentation missions ADPJ	Mission Locale de Chaumont	Mission Locale de Chaumont	ADPJ 52	40	18 à 25 ans	17.09.2019 16.10.2019 03.12.2019	3 demi-journées
CHT	Forum « C'est la rentrée : j'fais quoi ; où et comment ? »	Chaumont	Mission Locale	Mission Locale, Espaces Métiers, Grand Est, Agglomération de Chaumont, Union européenne, Buffalo Grill, Bowling Le Strike	1 3 3	16 à 18 ans 18 à 21 ans + de 25 ans	18.09.2019	1 demi-journée

EVALUATION PAR TERRITOIRE

Langres **page 24**

Chaumont **page 37**

Chalindrey **page 51**

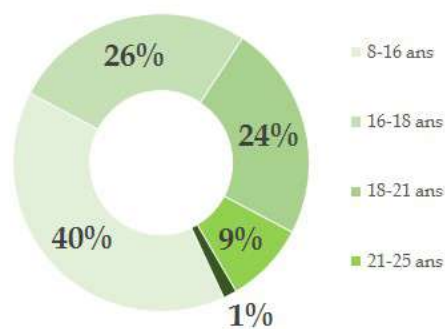
LE TERRITOIRE DE LANGRES

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET SOCIAL EN INDIVIDUEL

JEUNES



Tranches d'âges



2 614 entretiens individuels réalisés

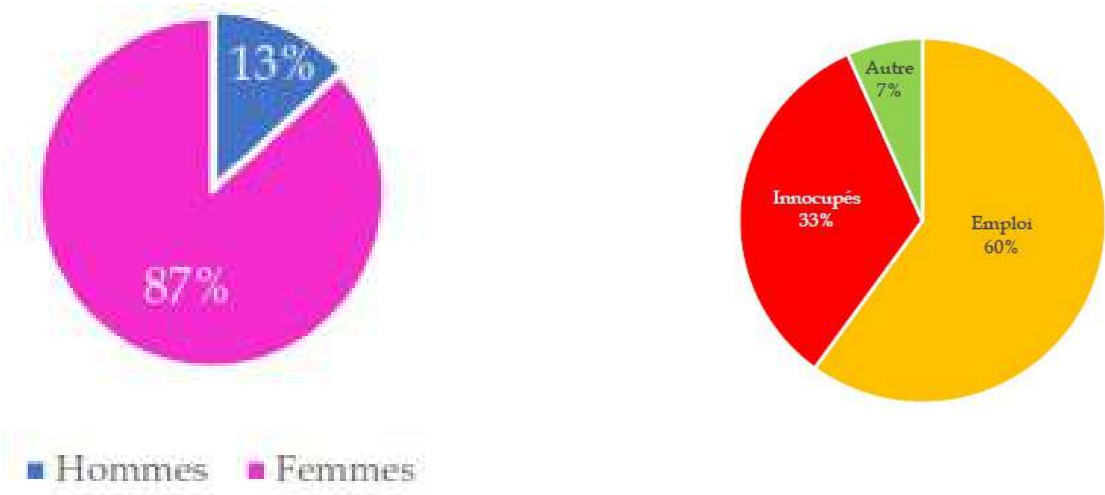


Travail d'accompagnement vers les structures partenaires

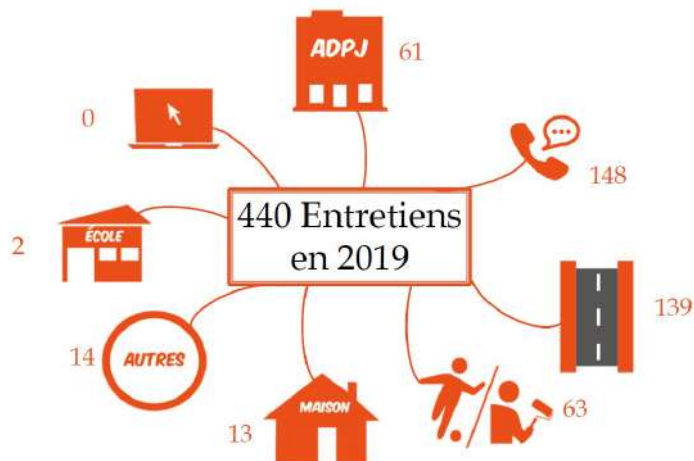


AIDE À LA PARENTALITÉ

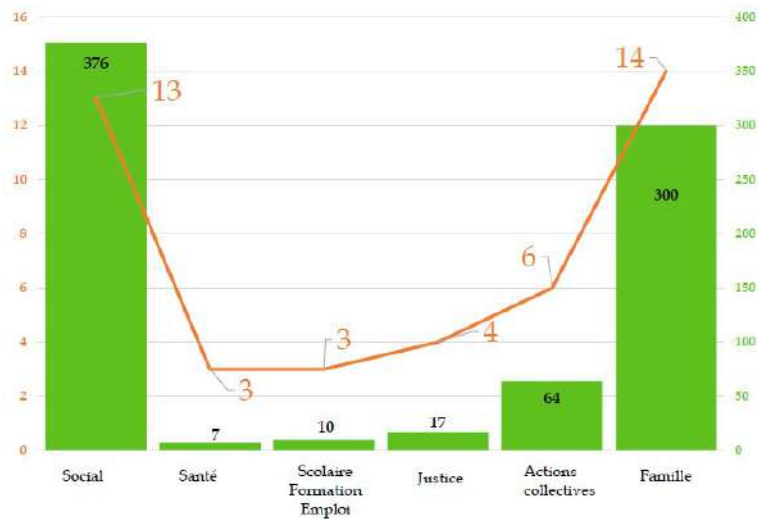
15 parents ont été accompagnés individuellement



440 entretiens individuels réalisés



Travail d'accompagnement vers les structures partenaires



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DE LANGRES

Observations

- Augmentation des actes de violence sur les biens comme l'incendie du local du COL, des voitures cassées et pillées, incendiés, le gymnase fracturé, ainsi que la Pharmacie des Ouches, en début d'année 2019.
Sur le second semestre 2019, moins d'actes de violence mais plus de squats dans les cages d'escaliers.
- Augmentation des incivilités au regard des déchets déposés sauvagement sur le quartier.
- Augmentation des orientations de jeunes par les établissements scolaires (10 jeunes).
- Augmentation des propos violents par rapport à la sexualité, notamment par rapport à l'homosexualité.
- Augmentation des violences physiques entre jeunes (harcèlement, bagarres). Les jeunes regardent des vidéos violentes et ils reproduisent ce qu'ils ont vu sur d'autres jeunes.
- Augmentation du nombre de personnes au pied des immeubles sur la période d'avril à août jusque tard en soirée. Beaucoup d'habitants du quartier se plaignent des nuisances (consommation alcool, cannabis, dégradations des parties communes, non-respect des lieux, etc.). Ce constat nous conduit à aménager les temps d'intervention des éducateurs de rue afin d'assurer une présence à des horaires adaptés et sur les espaces investis par les jeunes et les parents et proposer des actions en famille si nécessaire (pétanque, badminton, foot, etc.). Dans la continuité, ouverture de l'antenne sur des temps précis pour des accueils de groupes.
- L'absence de commerce sur le quartier reste problématique pour la population qui dit ne plus avoir de lieu pour se rencontrer.
- Sollicitations des jeunes de 12 à 18 ans qui souhaitent devenir acteurs de leurs projets. Ils ne partent pas en vacances et sont désireux de porter des projets autour du sport, de la culture, de chantiers jeunes bénévoles, ou de séjours sur toutes les périodes de vacances scolaires. Afin d'accompagner ces jeunes dans la réalisation de leurs projets sur les périodes de vacances, l'ADPJ 52 reste ouverte toute l'année sur des temps adaptés au public jeunes, avec une présence à accroître sur les soirées et week-ends durant la période printemps-été.
- Les résidents, jeunes et adultes, font preuve d'envies et sont capables de se fédérer pour réfléchir et mener à bien un projet commun et ouvert à tous. Pour exemple, en 2019, six projets à destination des résidents du quartier ont été portés et réalisés par des jeunes et des parents.
- Nécessité de poursuivre le développement de notre travail en présence sociale sur les réseaux sociaux que nous menons depuis 2010, avec une reconnaissance de cette action par l'Etat via notre inscription au Dispositif « Promeneurs du Net », porté par la CAF. Les réseaux sociaux nous permettent de rester en contact avec des jeunes que nous ne rencontrons pas ou peu en travail de rue. Notre présence sur les réseaux sociaux permet une vigilance quant aux publications des jeunes et des parents, souvent sources de conflits.

Résultats / constats

L'état des lieux démontre

Forces	Faiblesses
✓ Partenariat multiple et opérant ✓ Infrastructures et espaces de détente et de convivialité ✓ Soutien de la Ville de Langres ✓ Soutien matériel des services municipaux ✓ Offres diverses d'activités associatives et municipales ✓ Moyens de transports existants ✓ Partenaires favorables à l'implication des habitants dans la mise en œuvre d'actions sur le quartier -PS capacité à mobiliser le public - « Pouvoir d'agir » des habitants ✓ Respect des uns envers les autres ✓ Réseau d'accompagnement scolaire multipartenarial ✓ Modes d'intervention PS et outils PS (ateliers, chantiers, accompagnement individuel) ✓ Reconnaissance des éducateurs par les résidents et les partenaires du quartier ✓ Disponibilité, réactivité et adaptabilité de l'équipe PS aux besoins du territoire ✓ Fréquentation des infrastructures du quartier par des jeunes extérieurs	✓ Dysfonctionnement fonction parentale, place de chacun au sein de la cellule familiale à travailler ✓ Risque de décrochage scolaire des jeunes âgés de 12 à 16 ans ✓ Peu de formations proposées aux jeunes ✓ Faible Mobilité géographique et mentale ✓ Enfermement, mésestime de soi ✓ Difficultés des jeunes à aller vers des structures de droit commun ✓ Zone dangereuse face aux immeubles, peu de sécurisation routière ✓ Peu de projection professionnelle des adultes et parents accompagnés par nos services ✓ Manque de place d'accueil pour les mineurs ✓ Fermeture des commerces ✓ Quartiers Ouches et Turenne peu investis par l'ADPJ ✓ Dégradations dues à l'usure des infrastructures présentes sur le quartier

Axes stratégiques

I. Prévenir le décrochage scolaire

II. Redonner aux habitants « Le Pouvoir d'Agir »

III. Travailler sur la mobilité

IV. Prévenir la délinquance et les conduites à risque

Actions d'amélioration

I. Prévenir le décrochage scolaire

Action N°1 : Participation à la prévention du décrochage scolaire

Objectifs :

- Repérer en amont les jeunes en décrochage scolaire.
- Aider le jeune à retrouver sa place au sein de l'établissement scolaire.
- Se faire connaître auprès des différents établissements scolaires.
- Participer au groupe de prévention du décrochage scolaire dans les collèges.

Résultats attendus :

- Mettre en place réseau d'accompagnement scolaire multipartenarial (Service Politique de la Ville, ADPJ, collège Diderot et M2K) ouvert aux collégiens.
- Accompagner 5 jeunes qui sont en risque de décrochage scolaire.
- Ouvrir un créneau spécifique 3^{ème} renforcement révision Brevet du National des Collèges.
- S'appuyer sur le dispositif devoirs faits des collèges.

Résultats obtenus :

- Rencontre des COP de façon moins formelle.
- Accompagnement de 5 jeunes en risque de décrochage scolaire et 9 jeunes accompagnés dans leur scolarité de façon régulière (aide aux devoirs, organisation, recherche de stages, formations, lien familles/écoles, etc.).
- L'ADPJ a proposé 22 séances, le mercredi de 13h30 à 15h30, dans nos locaux. Au total, 9 jeunes participants.
- En 2019, le Service Politique de la Ville de Langres a décidé de porter seul le Réseau d'Accompagnement Scolaire, initialement multipartenarial, et ce, malgré plusieurs sollicitations pour intégrer des jeunes accompagnés par l'ADPJ. Depuis le 14 décembre 2019, l'ADPJ 52 participe à nouveau au Réseau d'Accompagnement Scolaire avec le Service Politique de la Ville de Langres.
- 2 familles ont été orientées vers le dispositif devoirs faits, malheureusement leur demande n'a pu aboutir faute de place.

Perspectives :

- Au vu de la forte demande, maintenir les créneaux horaires pour l'aide aux devoirs.
- S'appuyer sur le dispositif devoirs faits des collèges en mettant en relation les familles et l'établissement scolaire.
- Formaliser des rencontres régulières avec les COP.
- Intégrer les Groupes de Prévention au Décrochage Scolaire (GPDS), sur invitation des chefs d'établissements.

Action N°2 : Mise en place des mesures de responsabilisation

Objectifs :

- Présenter aux établissements scolaires notre capacité à prendre en charge les mesures de responsabilisation.
- Créer un lien entre l'établissement, le jeune et la famille.
- Renforcer le partenariat avec les équipes éducatives des établissements scolaires.
- Apporter un soutien aux jeunes et à sa famille dans le but de remotiver le jeune dans sa scolarité.

Résultats attendus :

- Avoir, au minimum, 2 mesures de responsabilisation par collège.
- 3 rencontres avec les familles, par mesure.
- 50% des jeunes et des parents rencontrés dans le cadre des mesures bénéficieront d'un accompagnement éducatif et social.

Résultats obtenus :

- Signature de la convention avec tous les établissements scolaires publics de Langres.
- Réalisation de quatre mesures de responsabilisation avec le Lycée Diderot pour deux élèves de seconde, un élève de première et un élève de terminale.

Perspectives :

- Répondre aux sollicitations des établissements scolaires langrois.

II. Redonner aux habitants « Le Pouvoir d'Agir »

Action N°3 : Opération environnement « Ensemble pour un Quartier Neuf »

Objectifs :

- Responsabiliser les jeunes, les parents, les habitants du quartier, afin qu'ils prennent soin de leur quartier.
- Valoriser le travail de nettoyage fait par les jeunes/parents dans le cadre de cet événement.
- Enlever les débris et embellir le quartier.
- Travailler l'entraide entre jeunes et jeunes/parents.
- Mobiliser les partenaires qui œuvrent sur le quartier.
- Donner une image positive des Quartiers Neufs.

Résultats attendus :

- Participation de 30 résidents et 5 partenaires œuvrant sur les quartiers, à chaque demi-journée de nettoyage.
- 3 demi-journées de ramassage par an.
- Ramassage des déchets sur l'ensemble des quartiers Langrois jusqu'aux abords du centre-ville.
- Partage d'un goûter qui rassemble tous les participants, à l'issue de chaque séance.
- Maintenir la mobilisation des partenaires impliqués.

Résultats obtenus :

- Cette année, nous avons réalisé quatre demi-journées qui ont totalisé 200 participants, dont 100 personnes différentes.
- 360 kg de déchets ont été ramassés au cours de ces quatre demi-journées.
- Participation très active des différents partenaires malgré le désistement de certains partenaires : six partenaires sont associés à cette action. Rencontre avec l'Ambassadrice du Tri du Grand Langres pour une sensibilisation des participants au tri sélectif et une présentation de l'apport volontaire des déchets.
- L'ensemble des partenaires impliqués soutiennent ce projet, ils se mobilisent et contribuent à la mixité sociale, intergénérationnelle et au bien-vivre ensemble. Néanmoins, nous déplorons l'absence de l'EPIDE qui ne répond plus à nos sollicitations.

Perspectives :

- Poursuite de l'action sur quatre demi-journées :
 - Mercredi 11 mars 2020 aux Quartiers Neufs
 - Mercredi 6 mai 2020 quartier Ouches/Turenne/Vauban
 - Mercredi 10 juin 2020 Citadelle
 - Mercredi 23 septembre 2020 Allée Blanchefontaine
- Maintenir la mobilisation des partenaires impliqués.
- Reprendre contact avec notre partenaire économique et marchand, suite au changement de direction.
- Rencontrer l'Association Les Mains Vertes Langroises et Dépollution 52 pour établir un partenariat et ainsi coordonner nos actions.

Action N°4 : Soutien à projets de jeunes et de parents

Objectifs :

- Soutenir les jeunes et les parents dans le développement de projets citoyens, dont ils sont les porteurs via le dispositif « Microprojets » initié par le Contrat de Ville de Langres.
- Rendre les jeunes et les parents acteurs de leurs projets (montage du projet, réalisation et évaluation).
- Réaliser des actions propices au maintien du lien social sur les Quartiers Neufs.

Résultats attendus :

- Faire découvrir le dispositif « Microprojets » aux jeunes et aux parents afin qu'ils s'en saisissent pour proposer des actions aux résidents des quartiers.
- Organiser une rencontre avec la Responsable du Contrat de Ville et chaque porteur de projet afin qu'elle leur explique le dispositif et les obligations inhérentes.
- Réaliser des actions ouvertes aux résidents des Quartiers Neufs.

Résultats obtenus :

- 6 jeunes ont monté un projet d'initiation au Jui Jitsu Brésilien de la conception à l'évaluation. Ils ont participé aux réunions de préparation, nécessaires à l'organisation de cette journée ainsi qu'à l'organisation du goûter. 30 personnes dont 7 adultes, 19 jeunes âgés de 10 à 16 ans et 4 âgés de 16 à 18 ans ont participé à cette initiation qui s'est déroulée le 10 avril 2019.
- 3 parents ont monté un projet « Visite des Jardins de Cohons », de la conception à l'évaluation. 17 parents, 1 enfant de moins de 8 ans et 1 jeune de 17 ans, ont participé à cette visite qui s'est déroulée le 28 mai 2019.
- 6 jeunes ont monté un projet de tournois de football, de la conception à l'évaluation. Ils ont participé aux réunions de préparation, nécessaires à l'organisation de cette journée ainsi qu'à l'achat des lots, des goûters, à l'arbitrage, etc. 36 jeunes du quartier âgés de 10 à 16 ans et 1 âgé de 16 à 18 ans ont participé à ce tournoi qui s'est déroulé le 15 juin 2019.
- 6 jeunes ont monté un projet sortie culturelle à Paris. Ils ont participé aux réunions de préparation, nécessaires à l'organisation de ce séjour. Ces 6 jeunes âgés de 16 à 18 ans ont participé à ce séjour du 18 au 19 juillet 2019.
- 3 jeunes ont monté un projet visite de la Ville de Langres. Ils ont participé aux réunions de préparation, nécessaires à l'organisation de cette journée. 18 personnes ont participé à cette journée dont 3 enfants âgés de moins de 8 ans, 6 jeunes âgés de 8 à 16 ans et 9 parents.
- 3 parents ont monté un projet « Repas de Noël pour tous », de la conception, en passant par les courses, la cuisine, jusqu'à l'évaluation. 44 adultes, 7 enfants de moins de 8 ans, 1 jeune âgé de 8 à 16 ans et 1 jeune âgé de 16 à 18 ans ont participé au repas qui s'est déroulé dans les locaux du Centre Social de Langres, le 13 décembre 2019.
- Chaque groupe porteur de projet a rencontré la Responsable du Contrat de Ville pour une présentation du dispositif « Microprojets ».
- Chaque projet a bénéficié d'un financement via le dispositif « Microprojets » du Contrat de Ville.
- Les jeunes ont fait preuve d'envie et ont montré leur capacité à se fédérer pour réfléchir à un projet et le mener à bien.
- Satisfaction des résidents du quartier qui ont apprécié de participer à une action citoyenne qui rassemble.
- Depuis plusieurs années déjà, nous accompagnons des jeunes qui ont créé une junior Association qu'ils ont appelée « Tous ensemble pour les jeunes » anciennement « Jeunes d'Ici et d'Ailleurs ». Ils organisent une buvette et une tombola lors de la fête de quartier au mois de juin. Le bénéfice de leurs actions leur permettra de partir en voyage.
- En 2019, une nouvelle junior Association s'est créée avec 6 jeunes : « Jeunes solidaires ».

Perspectives :

- Accompagner un groupe de jeunes dans le montage d'un projet humanitaire à l'étranger.
- Travailler sur la mixité des groupes.
- Continuer à soutenir les projets des jeunes et des résidents.

Action N°5 : Groupes ados

Objectifs :

- Mobiliser les jeunes dans un projet commun.
- Proposer aux jeunes un lieu d'accueil et d'écoute qu'ils puissent s'approprier.
- Connaître leur vision du quartier, leur place dans ce quartier et la place des autres jeunes et des habitants, leurs ambitions, leurs craintes...
- Permettre aux jeunes d'être acteurs de ces temps partagés, leur apprendre à prévoir, à organiser leurs activités.
- Créer des relations entre différents jeunes.
- Redonner confiance en l'adulte et valoriser les propos.
- Travailler le respect de soi et des autres.
- Faire passer des messages de prévention et leur donner un moyen de se les approprier.
- Aborder des thématiques liées à la période de l'adolescence et l'entrée dans la vie d'adulte.

Résultats attendus :

- 22 participants sur l'année avec une moyenne de 8 jeunes par groupe ados.
- 16 groupes ados par an.
- Participation de bénévoles.
- Investissement du lieu et prise d'initiatives dans l'organisation des accueils de groupe.
- Orientation vers des structures partenaires selon les besoins.

Résultats obtenus :

- 20 participants sur l'année avec une moyenne de 7 jeunes par groupe ados.
- 11 groupes ados dans l'année.
- Participation d'une bénévole à 10 groupes ados.
- Echanges/débats autour de différentes thématiques, telles que la scolarité, les conduites à risque, la sexualité, la vie courante, etc.

Perspectives :

- Maintenir ces groupes ados sur l'année à raison d'une fois par mois pour un groupe et une fois par trimestre pour un autre groupe.

Action N° 6 « Elles Bougent »

Objectifs :

- Favoriser la mobilisation des adolescentes vers la pratique sportive
- Faciliter la participation et l'expression des adolescentes sur le territoire.
- Favoriser la collaboration entre les structures présentes sur le territoire.

Résultats attendus :

- 15 jeunes filles âgées de 12 à 17 ans issues des quartiers Langrois.
- 1 atelier « découverte sportive » de 2 heures tous les mercredis après-midi, hors vacances scolaires.
- Participation à un séjour sportif en juillet.
- Projet multipartenarial.

Résultats obtenus :

- 13 jeunes filles sont présentes régulièrement sur les ateliers.
- 30 séances découvertes sportives, tout au long de l'année.
- Participation à un séjour sportif, du 22 au 26.07.2019, 10 jeunes présentes, encadrées par un éducateur de l'ADPJ 52 et l'Animateur du FDSMR qui porte ce projet.
- Evolution des comportements des adolescentes sur l'interprétation des sujets sociétaux.
- Faciliter à prendre la parole et à donner son opinion.
- 4 structures partenaires représentées.

Perspectives :

- Projet porté par la FDFR et reconduit en 2020 et 2021.
- Améliorer l'organisation partenariale.

III. Travailler sur la mobilité

Action N°7 : Accompagner vers l'extérieur

Objectifs :

- Développer la mobilité.
- Développer l'autonomie.
- Rassurer le jeune et sa famille.
- Accompagner les jeunes en prenant les transports en commun vers les villes de plus grandes envergures.

Résultats attendus :

- Accompagnements de 8 jeunes dans les transports en commun.
- 50% vont prendre les transports en commun seuls.

Résultats obtenus :

- 12 jeunes dont 6 âgés de 8 à 16 ans et 6 âgés de 16 à 18 ans ont été accompagnés dans leurs déplacements et l'utilisation voire l'initiation, pour certains, des transports en commun.
- Visite de Paris et ses monuments, les 18 au 19 juillet 2019, avec 6 jeunes âgés de 16 à 18 ans et du 24 au 26 octobre 2019, avec 6 jeunes âgés de 8 à 16 ans.
- A travers ces sorties, les jeunes ont utilisé différents moyens de transport, en fonction de ce qui était possible au vu de la destination choisie. Ils ont pu se déplacer et s'orienter seuls pour découvrir le patrimoine local et national.
- Les mini séjours à Paris ont permis aux jeunes de montrer leur capacité à s'orienter aussi bien dans le métro que dans la ville. Ils ont guidé les éducateurs, à l'aide d'un plan papier pour arriver à destination.

Perspectives :

- Poursuite de cette action au travers des différentes actions que nous menons et lors de l'accompagnement dans les démarches d'orientation scolaire.

Action N°8 : Accompagner vers une ouverture culturelle en famille

Objectifs :

- Travailler sur la mobilité culturelle et mentale.
- Faire découvrir le patrimoine local.
- S'ouvrir sur l'extérieur par le biais des visites culturelles.
- Partager des moments conviviaux en famille.

Résultats attendus :

- 3 familles participent à l'action.
- 4 sorties culturelles et/ou moments conviviaux en famille, dans l'année.
- Chaque famille fait une sortie culturelle et/ou moment convivial, sans être accompagnés.

Résultats obtenus :

- 3 familles accompagnées au spectacle « Cartoon's » le 16 mars 2019, proposé par le Service Culturel de Langres. Les familles se sont organisées pour venir seules à la Salle J. Favre, où l'éducateur les attendait. 3 parents, 2 enfants de moins de 10 ans et 5 enfants de 10 à 16 ans ont participé.
- 3 familles accompagnées au cinéma Le New Vox à Langres pour visionner le film « Le Roi Lion », le 10 août 2019, avec 2 parents, 1 jeune âgé de 8 à 16 ans et 1 jeune âgé de 18 à 21 ans, et le film « Jumanji Next Level » le 14 décembre 2019, avec 3 jeunes âgés de 8 à 16 ans et 1 adulte.
- 1 famille a participé à une sortie au restaurant le 22 novembre 2019, avec un parent et un jeune âgé de 8 à 16 ans.

Perspectives :

- Proposer un choix culturel plus élargi que le Patrimoine, en allant vers la découverte du théâtre, du Musée, du cinéma, etc.

IV. Prévenir la délinquance et les conduites à risque

Action N°9 : Travail de rue / présence sociale

Objectifs :

- Repérer et entrer en relation avec les jeunes en difficulté.
- Développer avec ceux-ci une relation éducative, basée sur la confiance.
- Apporter un soutien aux jeunes.
- Faire le lien social à travers un travail de médiation.
- Faire corps avec notre territoire en tant qu'acteurs reconnus comme résidents.

Résultats attendus :

- 20% du temps de travail consacré au travail de rue/présence sociale.
- 1% du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux.

Résultats obtenus :

- 21% du temps de travail consacré au travail de rue/présence sociale.
- 1% du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux.
- Présence en soirée au printemps et en été que ce soit sur le Quartier Neuf ou au centre-ville.
- Nous observons peu de personnes présentes sur le Quartier en août, sur nos temps de présence en après-midi, qui ne sont pas appropriés à la météo très chaude. Les résidents ont, à juste titre, privilégié les sorties aux lacs. Ce qui démontre leur capacité à se mobiliser et s'organiser entre résidents pour profiter des lieux existants pour se rafraîchir. S'interroger sur les horaires de notre présence durant la période estivale et privilégier les soirées et week-ends.
- 8 actions foot réalisées en soirée sur le city stade, 25 jeunes âgés de 8 à 16 ans.
- 50 accueils de groupes à l'antenne pour 30 jeunes âgés de 12 à 19 ans, avec en moyenne 6 jeunes par groupe. Thématiques abordées : la scolarité, l'emploi, les conduites à risque et la sexualité.
- Présence sociale régulière, notamment lors des actions sociales collectives comme la Fête de Quartier, Quartier Tour, Fête des Associations, Course des remparts, Fête de la Jeunesse, Journée Contre les Violences faites aux Femmes, etc.
- Présence éducative régulière sur les réseaux sociaux Facebook, à raison d'une heure par jour en moyenne, pour l'équipe de Langres.

Perspectives :

- 20% du temps de travail consacré au travail de rue/présence sociale.
- 1% du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux.
- Utiliser davantage les réseaux sociaux Snapchat et Instagram.
- Intensifier notre présence en soirée et week-end sur les quartiers ou au centre-ville sur la période printemps-été.

Action N°10 : Accompagnement éducatif et social en individuel

Objectifs :

- Accueillir et écouter les jeunes âgés de 10 à 25 ans, et les familles.
- Identifier les besoins.
- Travailler les projets individuels.
- Maintenir les liens familiaux, s'appuyer sur la cellule familiale.
- Orienter vers les structures partenaires.
- Repérer les jeunes en travail de rue.

Résultats attendus :

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes, par éducateur.
- 70% des jeunes accompagnés âgés de moins de 18 ans
- 90% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Résultats obtenus :

- 68 jeunes bénéficient d'un accompagnement éducatif et social individuel, pour 2 614 entretiens, soit une moyenne de 38 entretiens par jeune.
- 66% des jeunes accompagnés sont âgés de moins de 18 ans.

- 65% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Perspectives

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes.
- 70% des jeunes accompagnés âgés de moins de 18 ans.
- 90% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Action N°11 : Interventions en Etablissements Scolaires

Objectifs :

- Permettre aux jeunes de s'exprimer librement.
- Evaluer leurs connaissances.
- Informer les jeunes.
- Se faire connaître auprès des jeunes et des établissements scolaires.

Résultats attendus :

- 20 interventions.
- 300 élèves rencontrés âgés de 11 à 15 ans.
- 1 établissement scolaire.

Résultats obtenus :

- 1 intervention lors du « Collège des Experts » au Lycée Diderot, auprès de 4 groupes de 6 élèves de seconde, le 1^{er} mars 2019.
- 1 intervention au Lycée Horticole de Fayl-Billot sur les discriminations et le harcèlement. 4 classes, au total 72 élèves âgés de 16 à 20 ans, le 21 mai 2019.

Perspectives :

- Continuer de répondre favorablement aux demandes d'intervention des établissements et des partenaires.

Action N°12 : Chantiers éducatifs jeunes bénévoles

Objectifs :

- Sensibiliser les jeunes au respect d'eux-même, des autres et des locaux.
- Valoriser leur action par le biais du regard des autres habitants.
- Apprendre à vivre en société, s'organiser autour d'un projet commun, développer la solidarité de groupe.
- Conduire un travail de réflexion sur les conduites déviantes.

Résultats attendus

- Réaliser 2 chantiers éducatifs jeunes bénévoles.
- Participation de 3 jeunes âgés de 12 à 17 ans et de 3 jeunes âgés de 18 à 25 ans.
- Découvrir les structures de loisirs partenaires par le biais de la réalisation de travaux.
- S'engager dans une action participative et bénévole.

Résultats obtenus :

- Rangement de la Base de Voile de la Montagne, à Villegusien-le-lac, lors de deux demi-journées, les 17 et 18.10.2019.
 - ↳ Participation d'un jeune de 17 ans et 2 jeunes de 18 à 21 ans.
 - ↳ Encadrement réalisé par 1 éducateur, 1 bénévole et 2 encadrants de la Montagne.

Perspectives :

- Réaliser 2 chantiers éducatifs jeunes bénévoles et poursuivre notre travail avec les structures partenaires qui nous accueillent.
- Participation de 3 jeunes âgés de 12 à 17 ans et de 3 jeunes âgés de 18 à 25 ans.
- Découvrir les structures de loisirs partenaires par le biais de la réalisation de travaux.
- S'engager dans une action participative et bénévole.

Action N°13 : Chantier/séjour éducatif

Objectifs :

- Permettre une rupture avec l'environnement du jeune.
- Travailler sur le respect des règles de vie en communauté et l'acceptation de l'autre.
- Responsabiliser le jeune dans le but qu'il devienne autonome.
- S'engager dans une action valorisante pour le jeune.

Résultats attendus :

- Réalisation d'un séjour de 8 jours par an, encadré par deux éducateurs.
- Participation de 6 jeunes âgés de 18 à 25 ans en voie de marginalisation, issus des quartiers.
- Réalisation d'un chantier éducatif jeunes bénévoles sur le temps du séjour, par demi-journées de travaux (peinture, papier, travaux d'extérieur).
- Participation à des activités sportives, visites culturelles, avec les éducateurs : au moins une activité par jour.
- Poursuivre l'accompagnement éducatif et social individualisé des jeunes accueillis sur le chantier/séjour.
- Développer notre travail de partenariat avec les structures d'insertion professionnelle, avant, pendant et après le séjour. Soutenir leur projet professionnel ou de formation.
- Travailler l'estime de soi avec ces jeunes souvent en perte de confiance en eux, en leurs capacités.
- Intégrer les jeunes sur les actions sociales collectives que nous menons habituellement afin de continuer le travail de socialisation.

Résultats obtenus :

- Réalisation d'un Chantier/Séjour Educatif au Centre d'Initiation à la Nature (CIN/Ligue de l'Enseignement 52), du 04.11.2019 au 08.11.2019, encadré par 2 éducateurs et 1 encadrant du CIN.
 - ↳ Participation de 2 jeunes âgés de 18 à 21 ans en voie de marginalisation, issus des quartiers prioritaires de Langres et 3 jeunes Chaumontais.
 - ↳ Réalisation d'un chantier, autour de l'élagage et le nettoyage du marais de Praslay, la construction d'une plateforme servant « d'observatoire » au cœur du marais et de la poursuite de la réalisation d'une fresque sur la cabane des ânes.
 - ↳ Participation à 5 activités culturelles : randonnée pédestre, une visite de la Régie Rurale de Vaillant, de ses serres et terres cultivées en bio. Visionnage du film « Hors normes » au cinéma de Langres suivi d'un débat. Moment de méditation sur un beau paysage aux couleurs d'automne avec un atelier dessin, peinture pendant environ une heure et la visite de l'Abbaye d'Auberive
 - ↳ Ce Chantier/Séjour a permis de créer un groupe provenant des QPV de Chaumont et Langres. Les échanges ont été particulièrement bénéfiques, et cela leur a permis de se positionner concrètement dans leurs projets de vie et/ou professionnel. L'encadrement éducatif les a rassurés quant à leurs doutes ou leur fragilité face aux tâches professionnelles et au rythme de la vie quotidienne.
 - ↳ Les jeunes se sont mobilisés de façon croissante tant sur les travaux que sur les tâches du quotidien en développant des capacités à faire et des compétences, notamment manuelles et techniques.
 - ↳ Les jeunes se sont montrés motivés dans le « vouloir bien faire », même si une fois les choses dites et organisées, il se dégage un besoin de règles, de cadres et un niveau d'autonomie qui reste fragile.
 - ↳ Ce Chantier/Séjour aura permis de faire le point sur les capacités individuelles et la valorisation de chacun, et nous pourrions continuer à travailler dans le cadre d'un accompagnement individuel.

Et

- Réalisation d'un Chantier/Séjour Educatif au Val André au Centre Culturel Haut-Marnais (CCHM), du 25.11.2019 au 02.12.2019, encadré par 2 éducateurs de Chaumont, 1 bénévole et 1

encadrant du CCHM.

- ↳ Participation d' 1 jeune âgé de 17 ans en voie de marginalisation, issus des quartiers prioritaires de Langres et 5 jeunes Chaumontais.
- ↳ Réalisation de 6 demi-journées de travaux autour de la réfection d'une pièce et des travaux d'extérieur.

Pour les Chantier/Séjour Educatif qui se sont déroulés en 2019 :

- ↳ Développement du travail avec les partenaires tels que les Missions Locales, RSJ, PHILL, la Passerelle, qui participent au positionnement des jeunes.
- ↳ Mise en place de 5 temps de préparation en amont du Chantier/Séjour avec les jeunes, à raison d'une réunion collective par semaine et une rencontre individuelle.

Perspectives :

- Reconduire les différents Chantier/Séjour Educatif en 2020.
- Participation de 6 jeunes âgés de 18 à 25 ans en voie de marginalisation, issus des quartiers.

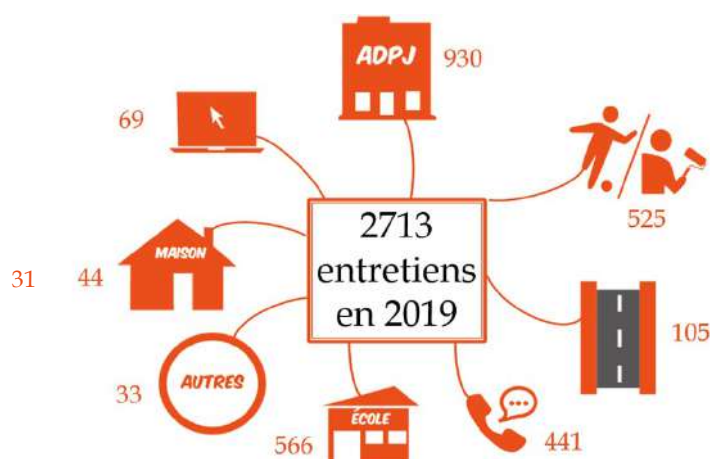
LE TERRITOIRE DE CHAUMONT

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL EN INDIVIDUEL

JEUNES



2 713 entretiens individuels réalisés

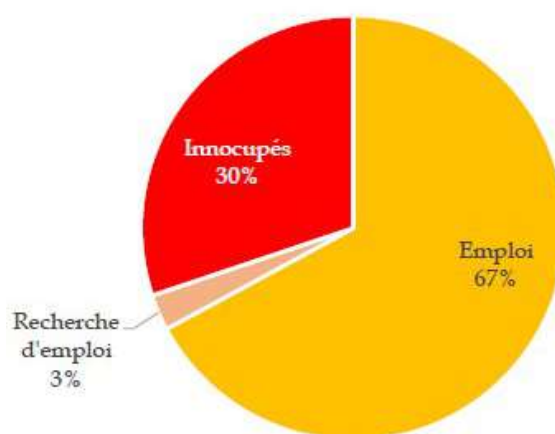
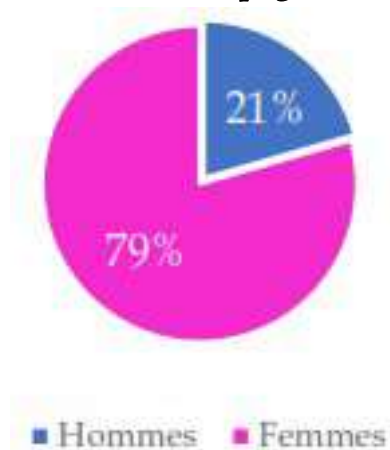


Travail d'accompagnement vers les structures partenaires

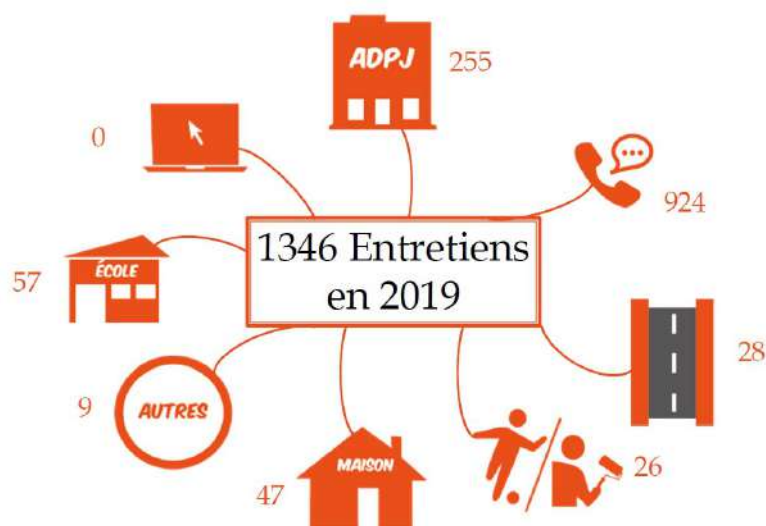


AIDE À LA PARENTALITÉ

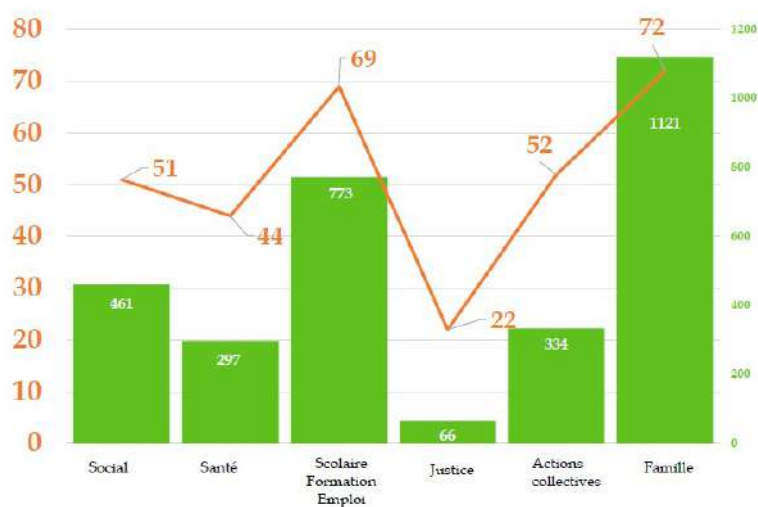
73 parents ont été accompagnés individuellement



1346 entretiens individuels réalisés



Travail d'accompagnement vers les structures partenaires



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DE CHAUMONT

Observations faites sur les territoires investis

Lors du travail de rue mené les mercredi après-midi, aux abords du Lycée Bouchardon, au Skate Park, la Promenade autour des remparts et au centre-ville de Chaumont, nous observons des regroupements de jeunes. Ils acceptent assez facilement d'échanger avec nous autour de sujets en lien avec leur scolarité, leurs relations avec leurs camarades, ou leur famille, et pour certains d'aborder plus discrètement des problèmes plus personnels autour de leurs consommations, de rupture qu'elle soit familiale ou sentimentale, de leurs craintes et angoisses. Ces temps de rencontres informelles sont propices à l'échange d'informations sur les structures de droit commun. Cette visibilité que nous offrons à travers notre présence en travail de rue / présence sociale, et notre action « d'aller vers » offre aux jeunes une opportunité pertinente de pouvoir connaître et éventuellement appréhender une personne ressource.

Certaines demandes ont été effectuées par la ville de Chaumont inscrivant ou intensifiant nos passages comme :

- Une Présence sociale dans un des Cimetière de Chaumont où des jeunes venaient consommer du cannabis dans les toilettes. Nous avons rencontré le gardien et sommes régulièrement passés. A ce jour, aucun groupe de jeunes n'a été rencontré.
- Une Présence sociale régulière dans le parc du Jar pendant les vacances estivales, nous permet d'observer qu'il subit des dégradations depuis sa création (Arbustes et Cabanons), et plus particulièrement lors de cette période. Nous avons l'habitude de passer sur le site et avons intensifié notre travail de rue sur des temps différents sans rien constater d'anormal.

Présence sociale sur la Rochotte :

- ✓ Dégradation, vol et vandalisme autour du projet éphémère de la ville de Chaumont (Août 2019)
- ✓ Forte occupation en soirée (Août 2019) des espaces de jeux localisés à Faraday (2 City Parcs) par un public migrant essentiellement, environ 60 personnes présents régulièrement.
- ✓ Entrée 32 de la Rue Fleming : Occupation insécurisante et inaccessible (constat habitants) d'un groupe de 3 à 7 individus de 16 à 30 ans, de 15h à tard dans la nuit. Groupe qui nous met à distance.

Lors de temps de présence régulière sur les réseaux sociaux comme Snapchat, Instagram ou Facebook, nous constatons que le phénomène de cyber attachement persiste avec un public toujours plus accro au numérique et aux réseaux sociaux. Ils n'échangent pas uniquement des idées, des moments de partage, ils établissent des cyber-relations amoureuses, ils se disent en couple sans même s'être rencontrés et pour eux, cette relation est réellement sérieuse.

Ils n'hésitent pas à envoyer des photos « dénudées », sans être sûrs de qui reçoit le fichier et sans penser aux conséquences et encore moins évaluer les dangers. Ils envoient ces clichés sans même savoir s'ils en ont vraiment envie.

L'accès aux sites pornographiques, en toute simplicité sur les Smartphones est un phénomène de plus en plus inquiétant. La quasi-totalité des jeunes mineurs que l'on accompagne nous confient avoir consulté des sites pornographiques et ce, même très jeunes ! Ils considèrent les contenus

pornographiques comme une norme, un modèle de relation sexuelle ! Nous souhaitons intensifier notre travail de prévention sur ce thème. Donc pour l'année 2020, nous avons décidé que ce serait un des thèmes abordés en atelier d'expression qui débouchera sur un court métrage.

Les jeunes expriment toujours leur mal-être par des maux physiques, ils se plaignent régulièrement et ont du mal à croire en leur potentiel que bien souvent ils ignorent. Ils ont du mal à définir l'origine de leur mal-être mais en sont conscients et demandeurs d'une écoute, d'une aide et ressentent le besoin de parler pour se libérer.

Un de nos axes prioritaires est la lutte contre le décrochage scolaire. C'est pourquoi les conventions signées en 2018 avec tous les collèges et lycées publics de Chaumont ont été reconduites en 2019, ce qui permet un travail en étroite collaboration avec des interventions ciblées, à la demande des établissements scolaires. De plus, de nouvelles conventions ont été élaborées avec les Collèges de Bourmont et Châteauvillain.

Ce travail nous permet d'intervenir régulièrement dans les établissements scolaires. Nous y menons des ateliers sur l'estime de soi, participons à des clubs, et prenons en charge des jeunes dans le cadre de mesures de responsabilisation.

Lors de nos échanges avec les professionnels ou les élèves, nous relevons que les jeunes présentent des difficultés à communiquer par rapport à leurs sentiments, leurs ressentis, et gérer leurs émotions face à diverses situations. Cela engendre une augmentation des comportements inadaptés et agressifs en classe, à l'encontre des élèves comme des professeurs. La classe devient un défouloir, l'exutoire d'une frustration mal contenue car souvent inconnue et incomprise par le jeune, donc immaîtrisable.

Notre public jeune majeur montre une grande fragilité, en difficulté face à l'insertion qu'elle soit sociale ou professionnelle, ils se renferment facilement. Néanmoins, ce public s'est plus largement mobilisé sur les chantiers éducatifs jeunes bénévoles cette année. Notre travail partenarial avec les structures d'insertion sociale et professionnelle a été plus efficace et a permis d'éviter d'accroître l'exclusion de ce public en grande précarité.

Ces jeunes majeurs sont souvent pollués par des événements traumatiques de leur passé qui font frein à leur projet de vie. L'accompagnement vers le soin reste compliqué pour eux qui ne voient pas d'issue à une souffrance qui fait partie de leur histoire.

Résultats / constats

L'état des lieux démontre

Forces	Faiblesses
• Disponibilité, réactivité et adaptabilité de l'équipe PS aux besoins du territoire • Modes d'intervention PS et outils PS (ateliers, chantiers, accompagnement individuel) Oui • Partenariat multiple et opérant : nombreuses conventions signées avec les partenaires (Education Nationale, Point commun, CCHM, Ligue de l'Enseignement, MJC, etc.) • Accès à l'aide sociale (secours pop, CHRS, ML) • Offres multiples d'activités associatives et municipales • Infrastructures de loisirs et espaces de détente et convivialité • Soutien de la Ville de Chaumont • Mobilisation dans la lutte contre le décrochage scolaire => Soutien scolaire multiple • Ecole ouverte Rochotte • Accès aux structures d'insertion professionnelle (Mission Locale, Tremplin 52, etc.) • Accès facile à des magasins de 1ère nécessité • La rénovation du quartier • Compétence des familles • Les bénévoles • PAEJ (Orientations ciblées)	• Carence dans la fonction parentale • Soucis de responsabilisation (toujours de la faute de l'autre) : Victimisation, fatalisme • Mobilité et motivation (mentale et géographique) Motivation oui • Décrochage scolaire des 12-16 ans et sur les dispositifs d'insertion 18- 25 ans. • Méconnaissance des dispositifs d'insertion professionnelle et de droit commun. • Précarisation des 18-25 ans • Addictions et trafics • Manque d'intervention prévention des conduites à risque en établissements scolaires • Liste d'attente importante pour l'offre de soin • Travail de rue parfois moins important du fait de la mise en place d'actions ou autres • Enfermement, mésestime de soi => agressivité • Non reconnaissance des éducateurs par les résidents et les partenaires du quartier • La rénovation du quartier

Axes stratégiques

- Lutter contre le décrochage social
- Prévenir le décrochage scolaire
- Prévenir les conduites à risque liées aux expérimentations de la période adolescente
- Soutenir la fonction parentale

Actions d'amélioration

I. Lutter contre le décrochage social

Objectifs :

- Repérer et entrer en relation avec les jeunes en difficulté
- Apporter un soutien aux jeunes
- Valoriser les jeunes en développant leur savoir faire et savoir être
- Faire corps avec notre territoire en tant qu'acteurs reconnus comme résidents

Résultats attendus :

- 20% du temps de travail consacré à aller vers les jeunes en travail de rue / présence sociale, en ciblant les quartiers prioritaires et les abords des établissements scolaires
- 5% du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux
- Mobiliser 25 jeunes autour de 55 demi-journées de chantier éducatif jeunes bénévoles
- Mobiliser 25 jeunes autour de 5 actions visant à développer les compétences psychosociales qui représentent 43 séances

Action N°1 : Travail de rue / Présence sociale

Résultats obtenus :

- 18% du temps de travail consacré au travail de rue / présence sociale. Soit 1 110 h effectuées comprenant 136 soirées, essentiellement jusqu'à 20h et 35 week-ends (jusqu'en août pour 5 éducateurs.). Malgré la non-fermeture de l'antenne sur l'ensemble de l'année l'équipe doit instaurer une régularité vis-à-vis du travail de rue / présence sociale.
 - Lieux visés : 19.35% Cavalier, 32.6 % Rochotte, 4.5% Ashton, et 15.3% sur les abords des différents établissements scolaires. 27.96% centre-ville, dont passages aux Silos une fois par semaine où nous avons rencontrés 15 jeunes par séances en moyenne.
 - 5% du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux, Facebook, Snapchat, Instagram
 - Utilisation de la pétanque comme support pour entrer en relation avec les habitants, 8 séances ont eu lieu les jeudis de juillet et août, une en soirée et une un samedi en septembre
- Pétanque en partenariat avec CAO, Point Commun, la Passerelle, le Cada, et les habitants :
- ✓ Le 4.07.19 : 23 personnes de 10 à 62 ans
 - ✓ Le 9.07.19 : 32 personnes de 10 à 62 ans
 - ✓ Le 18.07.19 : 17 personnes de 10 à 62 ans
 - ✓ Le 23.07.19 : 17 personnes de 10 à 62 ans
 - ✓ Le 01.08.19 : 18 personnes de 10 à 62 ans
 - ✓ Le 08.08.19 : 14 personnes de 10 à 62 ans
 - ✓ Le 14.08.19 : 14 personnes de 10 à 62 ans
 - ✓ Le 22.08.19 : 6 personnes de 10 à 62 ans
- Participation à la journée « Nettoie ton Quartier », organisée et portée par le CADA, le 22.05.19 : 4 jeunes de 10 à 14 ans.
 - 16 passages au Cimetière de Chaumont : RAS

Action N° 2 : Chantier/séjour éducatif

Action N° 2-1 : Chantier / Séjour Educatif à la Base Nautique Château Tanguy du Centre Culturel Haut Marnais au Val André.

Résultats obtenus :

- Réalisation d'un chantier/séjour éducatif du 25 novembre 2019 au 02 décembre 2019, encadré par deux éducateurs
- Participation de 6 jeunes âgés de 17 à 24 ans.
- 4 jeunes nous ont été orientés par nos partenaires : Mission Locale et Résidence Sociale Jeunes.
- Réalisation de 6 demi-journées de travaux autour de la réfection d'une pièce et des travaux d'extérieur

Action N° 2-2 : Chantier / Séjour Educatif au Centre d'Initiation à la Nature (CIN) à Auberive

Résultats obtenus :

- Réalisation d'un chantier/séjour éducatif de 5 jours au Centre d'Initiation à la Nature, à la maison forestière d'Auberive, du 4 novembre 2019 au 8 novembre 2019, encadré par deux éducateurs.
- Participation de 5 jeunes âgés de 18 à 25 ans en voie de marginalisation issus des quartiers de Chaumont et de Langres.
- Réalisation d'un chantier, autour de l'élagage et le nettoyage du marais de Praslay, la construction d'une plateforme servant « d'observatoire » au cœur du marais et de la poursuite de la réalisation d'une fresque sur la cabane des ânes.
- Participation à 5 activités culturelles : randonnée pédestre, une visite de la Régie Rurale de Vaillant, de serres et terres cultivées en bio. Visionnage du film « Hors normes » au cinéma de Langres suivi d'un débat. Moment de méditation sur un beau paysage aux couleurs d'automne avec un atelier dessin, peinture pendant environ une heure et la visite de l'Abbaye d'Auberive

Action N° 2-3 : Chantier / Séjour Educatif à la base Nautique du Lac de la Liez du Centre Culturel de Haute-Marne à Peigney

Résultats obtenus :

- Réalisation de 4 journées de chantiers/séjour éducatifs : du 26 au 27 mars 2019, avec le nettoyage des extérieurs de la base nautique, sortie et nettoyage des bateaux et montage de la tente collective (Marabout) et du 12 au 13 novembre 2019 dans le cadre de la fermeture annuelle de la base nautique (Rangements des bateaux, nettoyage de la base et rangements du Marabout).
- Participation de 7 jeunes âgés de 18 à 25 ans.
- Travail individuel sur le projet de vie et professionnel de chacun.

Action N° 2-4 : Chantier Educatif à la base Nautique du Lac du Der du Centre Culturel de Haute-Marne à Braucourt

Résultats obtenus :

- Réalisation d'1 journée de chantier éducatif et 2 journées de chantiers/séjours éducatifs : le 16 mars 2019, sortie des bateaux. Le 8 et 9 avril 2019, chantier/séjour sur deux journées complètes avec montage des tentes et tipis et travaux d'aménagement extérieurs.
- Participation de 5 jeunes âgés de 10 à 16 ans et 1 jeune de 17 ans.
- Réalisation d'un mini séjour du 26 au 27 octobre 2019 avec initiation à la voile, paddle et canoë.
- Positionnement d'une jeune en service civique avec l'équipe du CCHM.

Action N° 2-5 : Chantier Educatif au Château du Corgebin à Chaumont

Résultats obtenus :

- Réalisation de 6 demi-journées : le 25 février 2019, le 4 mars 2019, le 10 juin 2019, le 6 août 2019, le 11 août 2019 et le 28 octobre 2019.
- Participation de 12 jeunes âgés de 18 à 25 ans et un bénévole à raison de 3 à 4 jeunes par séance
- Lors d'une journée partenariale avec le CAO et la Passerelle, participation de 10 personnes âgées de 18 à 40 ans sur 1 ½ journée
- Travaux réalisés : rangement de nombreux espaces, fin de l'excavation de la cave principale.
- Travail autour du nettoyage et de la réfection du mur d'enceinte de la propriété.
- Présentations de l'action lors de 3 temps collectifs de la Garantie Jeunes de la Mission Locale de Chaumont avec la présence en moyenne de 15 jeunes/séance, âgés de 18 à 25 ans.
- 1 réunion de présentation et temps d'échange pour l'organisation avec le CAO et la Passerelle.
- Mise en relation du CAO et la Passerelle avec l'Association du Corgebin.

Action N° 2-6 : Chantier Educatif au Fort de Peigney

Résultats obtenus :

- La fresque n'a pas pu être réalisée, faute d'accord de financement
- Réalisation de trois journées mobilisant 10 jeunes au cœur du fort impliquant :
 - ✓ Le 17.07.2019, avec la participation de 5 jeunes âgés de 13 à 25 ans (dont 2 jeunes CAO)
 - ✓ Le 20.08.2019, avec la participation de 4 jeunes âgés de 13 à 16 ans et une bénévole.
 - ✓ Le 23.08.2019 avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 16 ans.
- Mise en relation du CAO et la Passerelle avec l'Association du Fort de Peigney

Action N°3 : Développer les compétences psychosociales

Action N° 3-1 : Comédie Musicale/chant

Résultats obtenus :

- Participation de 7 jeunes âgés de 10 à 16 ans et 1 jeune de 17 ans.
- Réalisation de 10 séances avec l'intervenant artistique : le 12 janvier 2019, le 02 février 2019, le 02 mars 2019, le 30 mars 2019, le 20 avril 2019, le 04 mai 2019, le 18 mai 2019, le 25 mai 2019, le 15 juin 2019 et le 29 juin 2019
- Réalisation d'un stage « clown » de 3 jours du 18 au 20 février.
- Réalisation d'un stage « chant » de 2 jours du 18 au 19 avril 2019.
- Réalisation de 3 réunions d'information et de bilan avec les parents : le 12 janvier 2019, le 18 mai 2019 et le 29 juin 2019.
- Représentation publique le 03.07.2019 à l'espace Bouchardon à Chaumont
- Participation de 8 jeunes à un séjour éducatif lié à la découverte culturelle du Festival d'Avignon, du 09 au 12 juillet 2019. Ils ont assisté à 3 spectacles et 2 ateliers pratiques. Ce séjour se réalise dans le cadre de « scène d'enfance et d'ailleurs ».
- Projet porté par la Ligue de l'Enseignement 52

Action N°3-2 : Atelier du goût – Restaurant d'Application PJJ

Résultats obtenus

- Participation de 6 jeunes âgés de 10 à 16 ans et 1 jeune de 18 ans, avec une participation moyenne de 2 jeunes par journée. Nous avons réduit le nombre de jeunes selon la demande du Chef qui

accueillait déjà à ces moments d'autres jeunes.

- Réalisation de 5 journées : le 13 février, le 3 et 4 juillet, le 18 juillet et 19 novembre 2019, la diminution du nombre de journées s'explique par le fait que nous partageons le nombre de journées proposées par la PJJ avec nos les 2 autres antennes de l'ADPJ. Ainsi, l'action profite à des jeunes des territoires de Chaumont et Langres.
- Pique-nique au Lac de la Liez le 31 juillet 2019, réunissant l'ensemble des jeunes, l'équipe de l'Atelier du Goût et les éducateurs de l'ADPJ. Un seul un jeune Chaumontais a participé à cette action, les autres disent ne pas être disponibles à ce moment-là.

Action N° 3-3 : Ateliers « Bien-être »

Résultats obtenus :

- Participation de 8 jeunes âgés de 18 à 25 ans
- 15 séances réalisées :
 - ✓ 4 Ateliers découverte culturelle et sportive : le 23 janvier spectacle Woman Show, le 12 avril marche, le 30 août canoé/vtt, et le 10 octobre Justiciné.
 - ✓ 2 temps d'échanges afin d'organiser les ateliers, le 4 janvier et le 19 février 2019.
 - ✓ 3 ateliers restauration estime de soi, affirmation de soi, les 22 et 23 juillet et le 26 juillet 2019.
 - ✓ 2 ateliers sophrologie, les 22 et 23 juillet 2019.
 - ✓ 5 demi-journées d'activité randonnée pour 8 jeunes âgés de 18 à 25 ans : le 26 janvier, le 15 avril, le 24 août, le 14 septembre et le 28 septembre 2019.

Action N°3-4 : Atelier Bois

Résultats obtenus :

- Réalisation de 9 séances avec 7 jeunes âgés de 9 à 14 ans : le 19 février, le 20 février, le 21 février, le 29 octobre, le 30 octobre, le 31 octobre, le 7 décembre, le 14 décembre et le 21 décembre 2019 dans le cadre d'un accueil limité (4 jeunes par séances) pour des raisons de sécurité et d'espace de travail.
- Chaque jeune a été accompagné individuellement par un adulte.
- Accompagnement d'1 jeune vers les structures de droit commun
- 9 entretiens avec les familles
- 8 rencontres avec les bénévoles du Centre Social encadrant les jeunes afin de préparer l'atelier.

Action N°3-5 : Running

Résultats obtenus :

- Participation de 11 jeunes âgés de 10 à 16 ans, 1 jeune de 17 ans et 2 jeunes de 18 à 21 ans
- 10 séances réalisées sur les 6 premiers puis différents facteurs ont eu des effets sur le groupe constitué de 5 jeunes : épuisement, choix scolaire, déménagement.
- Mobilisation de 6 « nouveaux » jeunes à partir de septembre 2019, ce qui fait un groupe de 6 jeunes.
- Séjour à Paris du 25 au 27 octobre 2019 avec participation à la course de la Belle Vadrouille à Paris
- Encadrement du trail de Peigney le 28 avril,
- Encadrement Course des Remparts le 21 septembre, 3 jeunes de 12 à 13 ans ont encadrés la course et 2 jeunes de 15 à 18 ans on participer à la course
- Marche Octobre Rose (6km), le 6 octobre 2019 avec la participation de 3 jeunes de 15 à 16 ans, 1 jeune de 20 ans et 3 parents.

Perspectives 2020 pour lutter contre le décrochage social

- Être connus et reconnus sur de nouveaux dispositifs tels que les invisibles ou encore développer d'autres actions comme le Point Accueil Ecoute Jeunes.
- 20% du temps de travail consacré à aller vers les jeunes : travail de rue / présence sociale en ciblant les quartiers prioritaires et les abords des établissements scolaire. Présence régulière en soirée et les samedis.
- Présence sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram, Snapchat, Tik Tok
- Réaliser 55 demi-journées de Chantiers Educatifs Jeunes Bénévoles et mobiliser 25 jeunes en intégrant différents publics et en développant le partenariat.
- Mener 5 actions pour développer les compétences psychosociales.

II. Prévenir le décrochage scolaire

Objectifs :

- Repérer les jeunes en décrochage scolaire.
- Apporter un soutien aux jeunes et à sa famille dans le but de remotiver le jeune.
- Aider le jeune à retrouver sa place au sein de l'établissement scolaire.

Résultats attendus

- Accompagnement de 66 jeunes en risque de décrochage scolaire ou décrocheurs
- Présence au Collège La Rochotte plusieurs fois par semaine dans le cadre de notre partenariat sur des actions spécifiques (Journal de Quartier, Mesures de Responsabilisation).
- Présence d'un éducateur une fois par semaine au sein de l'établissement d'enseignement Agricole de Choignes dans le cadre d'une cellule écoute en collaboration avec l'infirmière. 18 jeunes ont été accompagnés individuellement.
- Travail partenarial et rencontres régulières avec EN, CIO, Mission Locale, E2C, Résidence Sociale Jeunes, CFA, Conseil Départemental, etc., afin de faire le point sur des jeunes en risque de décrochage

Action N°4 : Atelier « Ado bien dans sa peau »

Résultats obtenus :

- Réalisation de 8 séances au collège de Bourmont pour 10 jeunes de 11 à 16 ans (le 8 janvier 2019, 12 mars 2019, le 19 mars 2019, le 23 avril 2019, le 30 avril 2019, le 7 mai 2019, le 14 mai 2019 et le 28 mai 2019).
- Réalisation de 8 séances à l'antenne de l'ADPJ pour 10 jeunes, âgés de 10 à 16 ans (le 14 février 2019, le 2 avril 2019, le 16 avril 2019, le 23 avril 2019, le 21 mai 2019, le 28 mai 2019, le 23 décembre 2019 et le 27 décembre 2019).
- Transmission d'outils et de connaissances auprès de professionnels souhaitant créer 1 atelier.

Action N°5 : Journal de Quartier de la Rochotte

Résultats Obtenus :

- Participation de 10 jeunes sur l'ensemble de l'année 2018/2019 de tous niveaux.
- Réalisation d'un Journal de Quartier Rochotte (Juin 2019) version numérique consultable sur le réseau de l'Education Nationale (Cosmos) avec un tirage papier à 350 exemplaires distribués aux élèves et partenaires (Annulé pour des raisons techniques et diverses fin Juin 2019)
- 2 Editions dans Presse-Ecole du JHM de la Haute-Marne en Février et Avril 2019.
- Réalisation de 21 séances.
- Réalisation d'une sortie pour rencontre et interviewer les résidents du quartier Rochotte

- Réalisation d'une visite des locaux et du personnel du JHM de Chaumont.

Action N°6 : Accompagnement vers les structures de droit commun

Résultats obtenus :

- Accompagnement de 3 jeunes de 10 à 16 ans et leur famille vers des structures d'aide à la scolarité (les établissements scolaires proposent leur propre dispositif pour l'aide à la scolarité, type « devoirs faits »)
- Accompagnement de 28 familles vers l'établissement scolaire de leur enfant
- Accompagnement individuel de 30 jeunes avec pour objectif le maintien de la scolarité dans des conditions favorables (travail sur le comportement, aide dans l'organisation scolaire, proposer une orientation vers une structure d'aide à la scolarité...).
- Accompagnement de 19 jeunes pour les recherches de stages, visites auprès des employeurs, du CFA, de la Chambre des Métiers, du CIO, etc.
- Participation de 10 jeunes âgés de 10 à 24 ans aux Manifestations publiques autour du Tricotag organisé par le Centre Social de la Rochotte, le 15 juin 2019 et le 28 septembre 2019
- Accompagnement d'1 jeune au centre de loisirs à raison de 2 séances.
- Participation de 5 jeunes âgés de 10 à 25 ans à 2 activités VTT/Canoë organisées par les animateurs de Rue de la Ville de Chaumont.
- Accompagnement de 2 Mamans sur 3 ateliers « sophrologie » organisés par le Point Commun.
- Atelier Goût' au billard : 3 séances en hiver avec un temps de préparation culinaire : participation de 15 jeunes de 8 à 16 ans.

Action N°7 : Mise en place de mesure de responsabilisation

Résultats obtenus :

- 24 mesures de responsabilisation ont été réalisées en 2019 avec l'ensemble des établissements scolaires du territoire.
- 100 % de réponses favorables aux établissements qui nous sollicitent

Action N°8 : Cellule écoute au lycée Edgard Pizani à Choignes

Résultats obtenus :

- 18 jeunes orientés par l'infirmière ou la vie scolaire
- 65 entretiens d'écoute
- Orientations principalement vers le CATTP et le CIO

Perspectives 2020 pour lutter contre le décrochage scolaire

- Accompagnement de 50 jeunes en risque de décrochage scolaire ou décrocheurs
- Présence dans tous les établissements scolaires dans le cadre de notre partenariat sur des actions spécifiques (Mesures de Responsabilisation, interventions).
- Présence d'un éducateur une fois par semaine au sein de l'établissement d'enseignement Agricole de Choignes dans le cadre d'une cellule écoute en collaboration avec l'infirmière.
- Travail partenarial et rencontres régulières avec EN, CIO, Mission Locale, E2C, Résidence Sociale Jeunes, CFA, Conseil Départemental, UDAF etc., afin de faire le point sur des jeunes en risque de décrochage.

III. Prévenir les conduites à risque liées aux expérimentations de la période adolescente

Objectifs :

- Identifier et investir et les zones sensibles
- Capter l'attention des jeunes
- Dialoguer avec le public rencontré et échanger sur les conduites à risque
- Se faire connaître auprès des jeunes et des établissements scolaires

Résultats attendus :

- Réaliser des interventions sur la prévention des conduites à risque adolescentes dans 5 établissements scolaires et 2 structures d'insertion sociale et professionnelle
- Prévoir des temps de bilan et de préparation avec les partenaires
- 35 séances de travail de rue à partir de 12h30 et jusqu'à 20h.
- Rencontrer, dans les espaces qu'ils occupent, 20 jeunes par semaine âgés de 10 à 18 ans
- Réalisation de 3 actions spécifiques aux abords des 3 lycées de Chaumont (1 action/trimestre) :
 - o « Info prévention alcool ».
 - o « Info prévention Sida/IST ».
 - o « Info prévention cannabis ».

Action N°9 : Prévention sanitaire via le travail de rue et en présence sociale

Résultats obtenus :

- 41 séances de travail de rue réalisées à partir de 12h30 et jusqu'à 20h.
- Rencontre de 5 jeunes par séances, âgés de 10 à 25 ans.
- Actions spécifiques non réalisées car nous avons pu mener plusieurs interventions de prévention dans les établissements scolaires en 2018.

Action N°10 : Interventions sur la Prévention des conduites à risque en milieu scolaire et dans les structures d'insertion sociale et professionnelle

Résultats obtenus :

- 468 élèves rencontrés âgés de 11 à 25 ans.
 - 24 participants, 62 apprentis et 40 jeunes adultes
 - 7 établissements scolaires et structures d'insertion sociale et professionnelle.
 - 57 interventions réalisées :
- ✚ « Discriminations » au collège de Wassy pour les classes de 5^{ème} pour 85 élèves 12 à 13 ans (le 21 mars 2019)
 - ✚ « Discriminations » à l'Erea de Wassy pour les 6^{èmes} et 5^{ème} pour 35 élèves de 11 à 13 ans (le 15 mars 2019)
 - ✚ Journée citoyenne sur le thème « Sexisme, harcèlement et réseaux sociaux » auprès des 3^{ème} de Louise Michel pour 111 élèves de 14-15 ans. (Le 7 mai 2019)
 - ✚ Journée citoyenne sur le thème « Harcèlement » auprès des 6^{ème} de Louise Michel pour 94 élèves de 11 à 13 ans. (Le 8 février 2019)
 - ✚ « Discrimination, harcèlement, racisme » auprès des 1^{ères} années de CFA bâtiment pour 62 élèves de 14 à 25 ans. (Le 29 janvier, 30 janvier, le 6 février et 13 mars 2019)
 - ✚ « Présentation de l'ADPJ » à la Mission Locale : 3 séances pour 40 jeunes âgés de 18 à 25 ans issus de la Garantie Jeunes. Le 17 septembre, le 16 octobre et le 3 décembre 2019.
 - ✚ « Discriminations » : 11 interventions lycée de Choignes pour 49 jeunes âgés de 16 à 25 ans. (Le 11, 28 et 31 janvier, les 7,11 et 18 mars, les 6 et 7 novembre et les 13, 16 et 20 décembre 2019).

- ✚ « Conduites à risque » : 4 interventions au lycée de Choignes pour 94 jeunes de 13 à 17 ans (2 le 13 mai 2019, 1 le 23 mai 2019 et 1 le 28 mai 2019)
- ✚ « Prévention des conduites à risque » au forum santé pour 24 jeunes âgés de 16 à 25 ans et 2 partenaires. (Le 09 mai 2019)

Perspectives 2020 pour prévenir les conduites à risque

- Réaliser des interventions dans 5 établissements scolaires et 2 structures d'insertion sociale et professionnelle. Notamment en soirée et lors d'évènements.
- Prévoir des temps de bilan et de préparation avec les partenaires
- 35 séances de travail de rue, présence sociale à des horaires adaptés à la présence des jeunes, notamment en soirées jusqu'à 20h, voire 22h à certaine période de l'année, le samedi après-midi et renforcer notre temps de présence durant les vacances scolaires.
- Rencontrer 20 jeunes par semaine âgés de 10 à 18 ans
- Interventions sous la forme d'ateliers dans d'autres établissements scolaires ou de formation, dans le cadre de l'identification du Point Accueil Ecoute Jeunes

IV. Soutenir la Fonction parentale

Objectifs :

- Faire prendre conscience aux parents leurs compétences et leurs limites.
- Permettre l'affirmation de soi pour apporter aux parents une meilleure estime d'eux.
- Apprendre à être bien, apprendre à se connaître, prendre de la distance, par le biais des techniques de relaxation
- Permettre aux parents de faire connaissance et de partager leurs expériences et leurs préoccupations pour s'entraider.

Résultats attendus :

- Participation de 11 parents.
- 13 ateliers
- 2 éducateurs présents sur l'action.

Action N°11 : Atelier Estime de Soi Parents et sophrologie/relaxation

Résultats obtenus :

- Participation de 7 parents lors de 6 ateliers de janvier à juin 2019, sur des séances 1h30 : le 12 janvier 2019, le 02 février 2019, le 18 février 2019, le 02 mars 2019, le 04 juin 2019 et le 10 octobre 2019
- 2 éducateurs présents sur l'action.
- Information et distribution du planning d'interventions aux partenaires. En 2019, aucun partenaire ne nous a orienté de parents.

Action N°12 : Café parent

Résultats obtenus :

- Participation de 6 parents à 4 séances de « Café Parents » menés en partenariat avec la Psychologue EN du CIO, dans les locaux de l'ADPJ, autour de la « scolarité et orientation de votre enfant », en mars, « crise de l'adolescence et autorité parentale », en avril 2019, « relation parent/enfant à l'adolescence », en juin 2019 et « Questionnements autour de la scolarité de votre enfant » en novembre 2019.

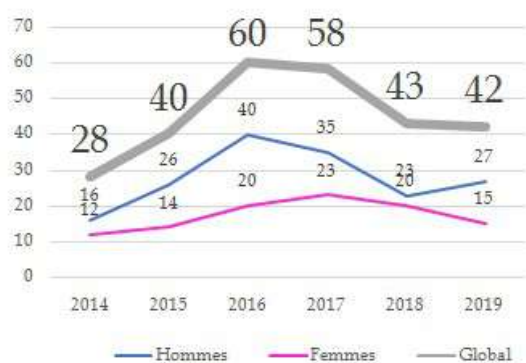
Perspectives 2020 pour soutenir la fonction parentale

- Poursuivre les ateliers estime de soi combinés à la sophrologie en organisant 3 sessions pour 8 adultes, avec un éducateur présent durant son intervention.
- Organiser 4 cafés parents pour 8 parents, le 12 mars, le 30 avril, le 11 juin et le 12 novembre 2020.
- Communiquer sur les différents ateliers auprès de nos partenaires pour offrir notre intervention à d'autres parents

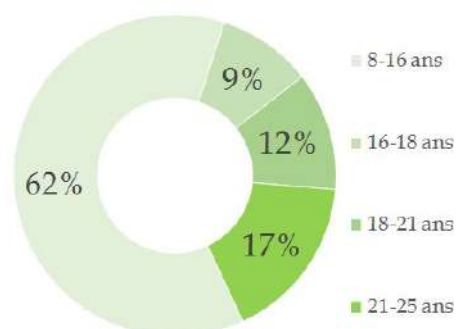
LE TERRITOIRE DE CHALINDREY

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL EN INDIVIDUEL

JEUNES



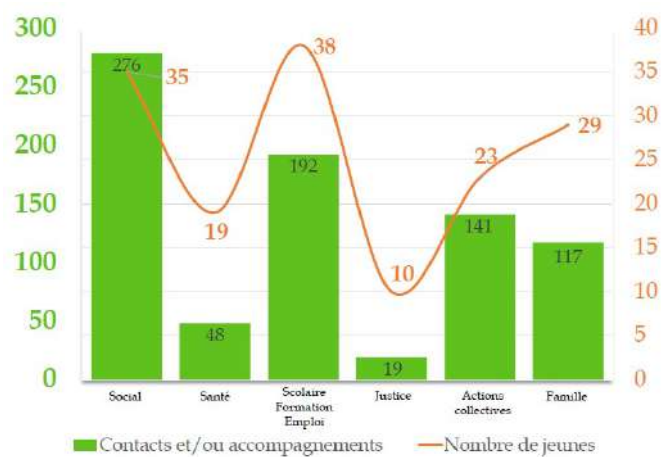
Tranches d'âges



953 entretiens individuels réalisés

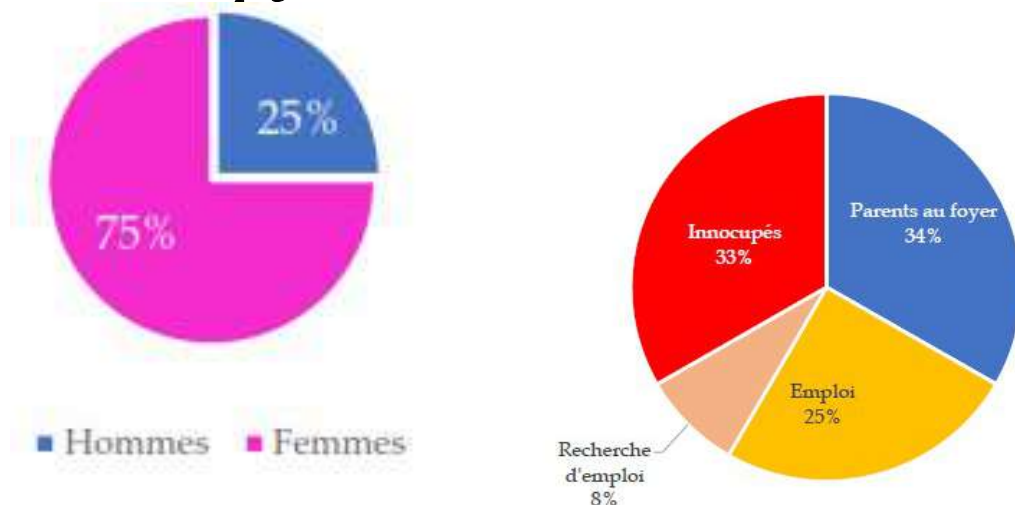


Travail d'accompagnement vers les structures partenaires



PARENTS

12 parents ont été accompagnés individuellement



236 entretiens individuels réalisés



Travail d'accompagnement vers les structures partenaires



LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DE CHALINDREY

Observations

- Augmentation des violences dans les relations entre jeunes qui règlent leurs comptes à la sortie de l'établissement scolaire ou sur les réseaux sociaux. Les rumeurs en lien avec la sexualité attisent aussi ces conflits. Les jeunes refusent systématiquement les propositions de médiation, préférant utiliser la violence comme mode de communication !
- Augmentation des demandes d'aide éducative formulées par les parents. Ils présentent des difficultés dans leur capacité de positionnement éducatif. Néanmoins, nous constatons chez ces parents, une véritable volonté de retrouver leur place de parents. Ils se sentent démunis, voire insuffisamment pourvus de moyens qui leur permettraient de faire face aux moments de crise.
- Conduites à risque, dans l'Allée Jean Monnet, les jeunes conduisent des deux roues, sans casque, à pleine vitesse, alors que la circulation est interdite et que ce lieu est fréquenté par de nombreux piétons, et sur la Place du Marché, nombreuses séances de dérapage. Consommation de produits illicites et alcoolisation sur la voie publique en soirée.
- Augmentation de consommations de sucreries et boissons sucrées, ados comme jeunes majeurs, et à n'importe quelle heure de la journée.
- Dégradation de l'estime de soi, les jeunes croient difficilement en leur potentiel, ce qui réduit voire anéanti leurs perspectives d'avenir.
- Dégradation de l'image de soi, notamment chez les garçons (hygiène, sport, apparence vestimentaire).
- Précarité croissante au sein des familles (augmentation des demandes de colis alimentaires à l'éducateur).

Résultats / constats

L'état des lieux démontre

Forces	Faiblesses
✓ Offres multiples d'activités associatives et municipales ✓ Infrastructures de loisirs et espaces de détente et convivialité ✓ Réseau partenaires important et opérant ✓ Soutien de la Municipalité ✓ Moyens de transports existants ✓ Jeunes retraités dynamiques et disponibles ✓ Milieu rural (entraide et solidarité) ✓ Activités associatives importantes ✓ Reconnaissance des éducateurs par les habitants et les partenaires. ✓ Disponibilité, réactivité et adaptabilité de l'équipe PS aux besoins du territoire	✓ Montée des violences à la sortie des Ets scolaires ✓ Décrochage scolaire ✓ Isolement repli sur soi des familles => tensions entre familles ✓ Peu de pratiques d'activités associatives ✓ Employabilité des familles => peu d'avenir professionnel ✓ Ancrage rural ✓ Mobilité (mentale et physique) ✓ Fonction parentale ✓ Addictions ✓ Phénomènes de bandes (entre pairs) ✓ Pathologies psychologiques non traitées ✓ Milieu rural (anonymat) ✓ Méconnaissance des structures de droit commun existantes

Axes stratégiques

- I. Prévenir le décrochage scolaire
- II. Prévenir le basculement des adolescents et des jeunes majeurs, dans la précarité et l'isolement
- III. Prévenir les conduites à risque liées aux expérimentations de la période de l'adolescence

Actions d'amélioration

I. Prévenir le décrochage scolaire

Action N° 1 : Liaison entre les familles et les établissements scolaires

Objectifs :

- Repérer les jeunes en risque de décrochage.
- Soutenir les familles dans l'accompagnement et la mobilisation de leurs jeunes dans la scolarité.
- Travailler l'entrée au Collège avec l'Ecole primaire.
- Travailler en lien avec l'équipe éducative du Collège pour un accompagnement renforcé avec ces familles dès la 6^{ème}.
- Soutenir les parents dans l'organisation du travail à la maison.

Résultats attendus :

- 3 rencontres avec les personnels de l'école primaire.
- 10 rencontres avec les personnels du Collège.
- 5 contacts établis avec les familles, par jeune suivi.
- Au total 6 jeunes âgés de 10 à 16 ans, accompagnés sur l'année.
- 7 séances d'accompagnement scolaire par jeune.
- S'appuyer sur le dispositif « Devoirs faits » pour orienter des jeunes.
- Participation des jeunes à 3 actions collectives afin d'observer leur comportement en groupe.

Résultats obtenus :

- 1 rencontre avec les personnels de l'école primaire.
- 5 rencontres et 8 contacts téléphoniques avec la CPE du Collège Henri Vincenot pour échanger sur des situations individuelles. 15 rencontres avec les surveillants du Collège à la sortie des cours pour échanger sur l'ambiance en général.
- 4 rencontres et 4 contacts téléphoniques avec la CPE du Collège les Franchises pour échanger sur des situations individuelles.
- 2 rencontres et 5 contacts téléphoniques avec la Directrice SEGPA du Collège les Franchises pour échanger sur des situations individuelles.
- 6 jeunes âgés de 10 à 16 ans, accompagnés dans leur scolarité, et au total 36 contacts avec les familles, soit 6 par jeune.
- 3 séances d'accompagnement scolaire de 2h, en groupe et 23 séances individuelles d'1h, soit 4 séances par jeune. Moins de séances d'accompagnement scolaire car les jeunes sont orientés vers le dispositif « devoirs faits ».
- Participation de 6 jeunes à 12 actions collectives pour observer les comportements en groupe, en dehors du temps scolaire.

Perspectives :

- 3 rencontres avec les personnels de l'école primaire.
- 10 rencontres avec les personnels du Collège.
- 5 contacts établis avec les familles, par jeune suivi.
- 7 séances d'accompagnement scolaire par jeune suivi.
- S'appuyer sur le dispositif « Devoirs faits » pour orienter des jeunes.
- Proposer 3 actions collectives répondant aux besoins des jeunes, afin d'observer leur comportement en groupe.

II. Prévenir le basculement des mineurs et des jeunes majeurs, dans la précarité et l'isolement

Action N° 2 : Intensification de l'accompagnement éducatif et social

Objectifs :

- Renforcer l'accompagnement éducatif et social en individuel.
- Repérer les jeunes en travail de rue.
- Travailler leurs projets individuels.
- Maintenir les liens familiaux, s'appuyer sur la cellule familiale.
- Orienter vers les structures partenaires.

Résultats attendus :

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes.
- 70% des jeunes accompagnés âgés de moins de 18 ans
- 90% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Résultats obtenus :

- 42 jeunes bénéficient d'un accompagnement éducatif et social individuel, pour 953 entretiens, soit une moyenne de 23 entretiens par jeune.
- 72% des jeunes accompagnés sont âgés de moins de 18 ans.
- 98% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Perspectives

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes.
- 70% des jeunes accompagnés âgés de moins de 18 ans.
- 90% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Action N° 3 : Chantiers éducatifs jeunes bénévoles

Objectifs :

- Favoriser l'approche par les compétences psychosociales.
- Favoriser l'estime de soi au travers de la participation bénévole et la reconnaissance des autres.
- Favoriser la mobilité mentale et géographique.
- Ouvrir les jeunes sur le patrimoine et le tissu associatif local.

Résultats attendus :

- Réaliser un chantier éducatif Jeunes Bénévoles fresque au local de l'association sportive de football de Chalindrey.
- Débouillage des ânes au CIN d'Auberive.
- Installation et désinstallation de la Base de Voile de Villegusien.
- Mobiliser une vingtaine de jeunes sur l'implication des projets, majeurs et mineurs et leurs familles.
- Valoriser et médiatiser les actions via la presse locale et les réseaux sociaux, reportages photos, inaugurations.
- Sensibiliser à la nature, l'environnement, l'histoire du patrimoine, etc., investis par les acteurs locaux.

Résultats obtenus :

- Débouillage des ânes au CIN d'Auberive, le 27.03.2019 et le 03.04.2019, 4 jeunes âgés de 13 à 14 ans.
- Chantier Educatif Jeunes Bénévoles au Fort de Peigney les 20 et 23.08.2019, participation de 4 jeunes âgés de 14 à 15 ans et 1 jeune de 20 ans.
- Chantier Educatif Jeunes Bénévoles fresque au Club de foot de Chalindrey, du 21.10.2019 au 25.10.2019 inclus, participation de 18 jeunes âgés de 11 à 17 ans. Inauguration réalisée le 30.11.2019.
- Désinstallation de la base de voile de Villegusien réalisée les 17 et 18.10.2019 après-midi. 2 jeunes majeurs âgés de 21 et 22 ans.

Perspectives :

- Installation (en mars 2020) et désinstallation (en octobre 2020) de la base de voile de Villegusien.

- Réaliser des journées de Chantier Educatif Jeunes Bénévoles au Fort de Peigney.
- Continuité du projet avec le CIN avec séjour.

Action N°4 : Chantiers / Séjours Educatifs

Objectifs :

- Créer une rupture avec l'environnement du jeune.
- Favoriser la mobilité géographique.
- Déconstruire les représentations et ce qui fait frein à l'élaboration d'un projet.
- Reconstruire et remobiliser autour d'un projet individuel.

Résultats attendus :

- Mobiliser 4 à 5 jeunes par an.
- Permettre à ces jeunes de s'investir dans la construction et mise en place de leur projet.
- Travailler en lien avec les partenaires pour la réalisation de ce projet.

Résultats obtenus :

- Du 12 au 13.11.2019, réalisation d'un chantier/séjour éducatif pour la désinstallation de la base de Voile de la Liez, 2 jeunes majeurs âgés de 21 et 22 ans.

Perspectives :

- Installation (en mars 2020) et désinstallation (en octobre 2020) de la base de voile de la Liez.

III. Prévenir les conduites à risque liées aux expérimentations de la période de l'adolescence

Action N° 5 : Travail de rue et présence sociale

Objectifs :

- Aller vers les jeunes sur leur territoire, aller à la rencontre.
- Observer et analyser les comportements des adolescents.
- Adapter l'intervention éducative auprès des adolescents en lien avec leurs pratiques.
- Informer sur les risques liés à leurs pratiques.
- Orienter vers les structures de soins, et ou structures de droits communs.
- Croiser les informations afin d'ajuster en permanence le diagnostic de territoire.

Résultats attendus :

- 15 % de temps de présence de l'éducateur en travail de rue, présence sociale et sur les réseaux sociaux.
- Aller à la rencontre d'une cinquantaine de jeunes par an, se faire connaître et reconnaître
- Permettre la prise en charge effective de 40 % des jeunes rencontrés selon leur demande, appui ponctuel, répondre à leur demande d'information, mettre en lien.
- Effectuer des passages réguliers chez les partenaires.
- Effectuer des temps de présence sociale lors de manifestations événementielles.

Résultats obtenus :

- 19% du temps de travail passé en travail de rue.
- 37 jeunes rencontrés en travail de rue.
- 9 parents rencontrés régulièrement en travail de rue.
- L'implantation de l'ADPJ à proximité du skatepark est un atout majeur car les jeunes s'y retrouvent régulièrement.
- 57% des jeunes rencontrés ont bénéficié d'un accompagnement ou positionnement sur des actions collectives.

- Passages réguliers chez nos principaux partenaires afin de garder le contact et de s'informer des projets en cours ou des difficultés rencontrées. Maintien des passages aux abords des établissements scolaires de Langres et Chalindrey, des clubs de sports, Mission Locale.

Perspectives :

- 20 % de temps de présence de l'éducateur en travail de rue, présence sociale et sur les réseaux sociaux.
- Disponibilité et régularité.
- Maintenir les passages réguliers chez les partenaires.
- Poursuivre nos temps de présence sociale lors de manifestations événementielles.

PROFESSIONNALISATION DES SALARIÉS

Salariés	Dates	Intitulés Formations	Organismes et lieux de formation	Obtention diplômes
Aurélien BASTIEN	De septembre 2016 à juin 2019	« Educateur Spécialisé » en voie professionnelle, cursus de trois ans	IRTS DE LORRAINE à Nancy	Oui
Marouane JEHIMI Céline TISSERAND	Le 15 janvier 2019	« L'inceste »	CRIAVS CHAMPAGNE-ARDENNE à Saint-Dizier	NC
Mélanie PROTOY	Les 29 et 30 novembre 2018 et le 17 janvier 2019	« Promouvoir la santé par le renforcement des compétences psychosociales »	IREPS à Chaumont	NC
	Du 23 au 25 janvier 2019	« Entretien motivationnel – Accompagner le changement de comportement »	IREPS à Dijon	NC
Sophie PERRONE	Du 12 au 15 novembre 2019	« Approche centrée sur les solutions Niveau 2 – Perfectionnement »	HEXAFOR à Nantes	NC
	De novembre 2019 à décembre 2020	« Educateur Spécialisé » via le Dispositif de Soutien de Branche à la Validation des Acquis de l'expérience	IRTESS DE BOURGOGNE à Dijon et Besançon	NC
Gérald HULLIN	De mars 2019 à décembre 2019	« Approche systémique : Formation de base – Cycle 1, 1 ^{ère} année »	RESEAU FORMATION à Dijon	NC
Aline EISENBEIS Mélanie PROTOY Céline TISSERAND	Du 12 au 14 juin 2019	« Vie affective et sexuelle des adolescents en institution »	AIROSS à Chalon en Champagne	NC
	Les 4 et 5 novembre 2019 et les 25 et 26 novembre 2019	« Accompagner des familles dans un contexte de violences intrafamiliales »	EFORS à Saint-Dizier	NC

	Du 18 au 19 novembre 2019	« Accompagnement des adolescents ayant des troubles associés perturbant le processus de socialisation »	ESEIS à Saint-Dizier	NC
Audrey LARDIN-MAGNIEN Sophie PERRONE	Le 30 septembre 2019	« Ordonnance de protection et la prévention des violences intrafamiliales »	CDAD à Chaumont	NC
Marouane JEHIMI Audrey LARDIN-MAGNIEN	Le 19 mars 2019	« La pédophilie »	CRIAVS CHAMPAGNE-ARDENNE à Chaumont	NC
	Du 7 au 8 octobre 2019	« Troubles Psychiques et Précarité »	UNAFAM à Chaumont	NC

*NC : Non Concerné

PERSPECTIVES

- Déployer l'offre de service sur le nord du département avec la création d'une Equipe Mobile « ADPJ Nord 52 » qui intervient sur les territoires de Saint-Dizier, Joinville et Wassy. Cette création a été possible grâce à l'appel à projets « Repérer et mobiliser les publics dits invisibles » qui s'inscrit dans le cadre du plan pauvreté.
- Définir et identifier l'intervention des Points Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) portés par l'ADPJ en rendant effective et lisible l'action PAEJ (comité de pilotage départemental, projet de service, mise en place de permanences téléphoniques).
- Poursuivre notre participation au groupe de travail « Ados en milieu rural » qui réunit les acteurs qui agissent au quotidien en direction des jeunes du Pays de Langres afin de renforcer et de mieux coordonner leur action auprès des jeunes.
- Accompagner les bénévoles désireux de s'investir activement dans les actions portées par l'ADPJ.
- Poursuivre la professionnalisation des salariés en leur permettant d'accéder à des formations qualifiantes et contribuer au développement des compétences de chacun.
- Poursuivre notre travail en présence sociale sur les réseaux sociaux, notamment, avec le dispositif « Promeneurs du Net » porté par la CAF de Haute-Marne, mais en étant plus présents sur les réseaux les plus utilisés par les jeunes, comme Snapchat, Instagram, Tik Tok, etc.

Apprentis journalistes en mode reportage

Les jeunes du club journal du collège de la Rochotte sont sortis des murs de leur établissement afin d'aller à la rencontre des habitants. Leur objectif : savoir comment ils ont vécu les différentes phases de la rénovation de leur quartier.

« Qu'est-ce que vous pensez des travaux de rénovation? Vous ont-ils gêné? »

William, Abigaëlle, Timéo, Suzie, Laurine, Adam, Esra et Gaëtan sont inscrits, avec d'autres camarades, au club journal du collège la Rochotte. Jeudi dernier, ils ont quitté leur CDI pour interviewer des habitants du quartier. Ils souhaitent écrire un article autour de la rénovation de la Rochotte, à travers les yeux de ceux qui la vivent au quotidien. Ils ont rencontré Danielle et Claudie qui se sont gentiment prêtées aux jeux des questions-réponses.

Tout avait été préparé en amont, la semaine d'avant, avec Gérard Hulin. Educateur à l'ADPJ, c'est lui qui mène le club chaque jeudi. Ensemble, ils recherchent des thèmes, peaufinent - les angles et passent à l'écriture afin de créer chaque trimestre (si possible) une nouvelle édition de leur journal, intitulé "JQR". Cette année, la version sera uniquement numérique.

Découvertes

Tous n'habitent pas La Rochotte. Timéo, par exemple vient de Verbiesles et Adam, de Luzu. D'autres résident au Cavalier ou au Val-Barizien. Un petit tour rapide du quartier même enneigé, a permis aux collégiens guidés par Gérard de se faire une idée des nouvelles installations. C'est alors qu'ils



Les jeunes du club journal ont interviewé Claudie, bien au chaud, dans les locaux de l'ADPJ.

rencontrent Danielle qui vit ici depuis 4 ans. Ils l'accostent un peu timidement. C'est une première pour eux. Timéo se lance. « Avez-vous été dérangée par les travaux? » « Il faut bien que ça se fasse, que ça s'améliore! » Timéo enchaîne les questions. William prend les notes. Danielle se livre, contente de participer au projet.

Puis, le groupe se rend dans les locaux de l'ADPJ afin de rencontrer Claudie. Chacun lui pose des questions sur sa vie personnelle mais aussi sur le quartier et ses changements. Adam prend les notes. Laurine, les photos. « Depuis quand habitez-vous la Rochotte? », « pour-

quoi? », « vous faisiez quoi comme travail? », « qu'est-ce qui a le plus changé depuis 2006? », « le bruit vous a-t-il dérangée? », « vous vous plaisez ici? »...

Émotion

Avec ce grand sourire qui ne la quitte jamais, Claudie leur répond avec plaisir, sans détour. Les jeunes sont de plus en plus à l'aise et rebondissent à ses propos. Plus besoin de leurs notes. Ils improvisent comme de vrais pros.

A plusieurs reprises, quand elle parle de son petit-fils ou de son métier d'auxiliaire de vie, Claudie est émue. Elle a les larmes aux yeux. « Je n'ai pas l'habitude de vivre des moments

comme celui-là. Cette interview, c'est une belle aventure. On se reverra dans le quartier maintenant! »

Publiés dans le JHM!

Après avoir réalisé ce reportage, les jeunes reporters vont devoir sortir leur plume et passer à l'écriture. L'interview de Danielle et le portrait de Claudie seront deux des articles phares de leur prochain JQR mais pas seulement... Les apprentis journalistes ont du pain sur la planche car ils participeront aussi au cahier-presse école du JHM qui sortira le 12 mars. Ils n'ont plus que trois séances avant de rendre les copies.

Julie Arnoux



Un rapide tour du quartier pour se rendre compte des changements.



Timéo prend les commandes de l'interview, préparée tous ensemble, la semaine avant.



William s'occupe des notes puis, ce sera au tour d'Adam.

INITIATIVE

Synergie autour de garçons pleins d'avenir

Quatre jeunes des Quartiers Neufs ont démontré, ce mercredi, l'énergie et le sérieux de la jeunesse du bassin populaire sud-langrois. Sous la forme d'un micro-projet, Réda, Anas, Islam et Ayman ont organisé un après-midi d'initiation au jiu jitsu brésilien sous la conduite du champion Frédéric Rabert.

L'an dernier, alors qu'ils pratiquent l'UFC combat libre, une forme d'art martial mixte associant pugilat et lutte, les quatre jeunes, âgés de 16 à 17 ans, assistent à une initiation au jiu jitsu brésilien. Ils sont particulièrement séduits par cet art martial atypique, très technique, qui privilégie le combat au sol avec une pléiade de clés de bras, de jambe ou de cou. Peu à peu, germe «l'idée de faire connaître ce sport au quartier», a confié Réda Mahdi, l'un d'eux. Le début d'une synergie

Épaulés avec bienveillance par les éducateurs de l'ADPJ (Association départementale prévention jeunesse), Marouane et Mélanie, les jeunes adultes ont monté de toute pièce leur association «Jeunes solidaires» et un micro-projet dans le cadre du contrat de ville.

«Un projet enthousiasmant, entrant entièrement dans le cadre d'actions proposant une offre de proximité et portées par des habitants», pour Coralie Naël, responsable du service politique de la ville. Le stage a donc été entièrement pris en charge, tandis qu'une convention était signée pour les locaux avec le service des sports.

Grâce également à l'aide des clubs de karaté et d'aïkido, le dojo a donc accueilli une initiation au jiu jitsu exceptionnelle car le professeur du



Anas et Réda encadrant Frédéric Rabert, un athlète qui a cumulé les podiums nationaux et européens dans sa discipline.

jour n'était autre que Frédéric Rabert, champion d'Europe ceinture marron en 2014. Au vu de la satisfaction générale, l'évènement sera sans doute reconduit et les quatre garçons ont déjà de nombreux autres projets en tête.



Une trentaine de jeunes et d'adultes ont profité de cette initiation.

Lumières sur l'illustration



Les sept jeunes ont pu rencontrer et travaillé sur leurs projets avec Louise Heugel, artiste plasticienne et illustratrice.

Durant quatre après-midi, la Maison des Lumières Denis-Diderot a accueilli sept jeunes de l'Association Départementale Prévention Jeunesse (ADPJ) où les attendait un atelier sur le thème de l'illustration avant de rencontrer Louise Heugel, illustratrice de livres.

Sept jeunes, âgés de 11 à 14 ans et résidant aux Quartiers, ont pu profiter d'un atelier pas comme les autres. En effet, dans le cadre du Contrat de ville, les musées de Langres avaient concocté une action en partenariat avec l'ADPJ autour de l'illustration. Durant quatre après-midi, ces sept jeunes

de nationalités française et somalienne, ont été invités à la Maison des Lumières.

«Lundi 8 et mardi 9 juillet, nous leur avons fait visiter la Maison des lumières avant de leur proposer un atelier de linogravure. Là, ils ont pu expérimenter cette technique en gravant un motif sur une plaque/matrice qu'ils



Au cours de cet atelier les jeunes ont pu s'essayer à la linogravure puis ils ont élaboré leur propre illustration.

ont ensuite encrée et imprimée grâce à une petite presse », détaille Laëtitia Miguères, chargée des publics aux musées de Langres. Une façon ludique et créative d'aborder ce thème avant de pouvoir rencontrer Louise Heugel, illustratrice de livres.

«Jeudi et vendredi, les jeunes ont rencontré Louise Heugel, puis ils ont travaillé le thème en choisissant, par exemple, un sujet ou un mot à partir duquel ils devaient réfléchir

à son illustration. Il s'agissait de mettre en vis-à-vis le mot (en français et dans une autre langue, par exemple en somali) et l'illustration », poursuit Laëtitia. Une fois cela fait, les sept illustrateurs en herbe ont utilisé plusieurs techniques artistiques (peinture, encrage, etc.) en suivant les conseils de Louise Heugel qui les a guidés sur l'organisation de l'image, sur les éléments à mettre en valeur, entre autres.

P. Ch.

JHM du 15.07.2019

PRAUTHOY

Une rencontre pour échanger sur l'estime de soi chez les ados

Une soirée thématique autour de l'estime de soi des ados était organisée le 10 octobre, dans le cadre du comité de pilotage de la parentalité par le Relais assistants maternels et la Maison des services au public. Cette rencontre, animée par Céline Tisserand, directrice de l'ADPJ52 (Association départementale prévention Jeunesse) et Sophie Perrone, éducatrice spécialisée, spécifiquement formée à cette thématique, a réuni sept participants, parents et/ou professionnels.

Les échanges ont été riches et nombreux, chacune a pu amener sa propre expérience pour étayer des propos qui ne sont

pas restés théoriques : qu'est-ce que l'estime de soi, quelles difficultés ont les parents qui se confrontent à l'adolescent qui est confronté à sa propre estime. Ces situations peuvent générer beaucoup de conflits, d'incertitudes et de culpabilité chez les adultes. Ceux-ci font pourtant ce qu'il faut mais ont peur de mal faire et ont besoin d'être rassurés.

Les participantes se sont montrées très satisfaites de cette rencontre, tout comme les animatrices qui ont pris beaucoup de plaisir à échanger avec elles. Ces dernières déclarent d'ailleurs que la porte est ouverte si d'autres sujets les intéressent.



Une rencontre qui n'était pas que théorique avec les apports des uns et des autres.

Un atelier pour créer un jeu vidéo

JHM du 17.10.2019

L'ADPJ dresse le bilan des journées de nettoyage

Pilote depuis plusieurs années de l'opération "Ensemble pour un quartier neuf", l'association départementale prévention jeunesse (ADPJ) a dressé voici quelques jours le bilan des quatre journées d'actions réalisées en 2019. Un bilan qui appelle à des évolutions même si l'action est reconduite en 2020.

Un total de 380 kg de déchets ramassés en l'espace de quatre après-midi dans différentes parties de la ville. C'est le bilan chiffré de l'action "Ensemble pour un quartier neuf" portée par l'ADPJ avec de nombreux partenaires pour l'année 2019. Céline Tisserand, la directrice de l'ADPJ à Langres, a organisé en début de semaine une réunion à laquelle étaient conviés tous les partenaires afin d'avoir le ressenti de chacun sur l'opération mais aussi de voir comment la faire évoluer. « Le bilan a bien eu lieu mais ce qui est dommageable c'est que plusieurs partenaires ne sont pas venus donc forcément la remontée d'information est moindre », regrette la directrice.

Celle-ci souligne avoir constaté un éroussement de la part de certaines des structures qui participent à l'action. « De même on voit aussi que l'on a nous-mêmes parfois aussi du mal à mobiliser nos jeunes. » Consciente de cet état de fait, Céline Tisserand, qui souligne que l'ADPJ n'a pas vocation à porter sur le long terme cette action, voulait mettre à profit



cette réunion de bilan pour évoquer des pistes d'évolution de l'opération.

Mutualiser les actions
Certaines que l'adage "ensemble on est plus fort" prend tout son sens dans ce type d'action qui se veut tout à la fois environnementale et citoyenne. Céline Tisserand espère voir l'opération menée par l'ADPJ faire cause commune avec les manifestations du même type

organisées par d'autres associations citoyennes. « Que ce soit les moins vertes langroises ou bien encore dépollution 52, il y aurait tout intérêt à mutualiser nos actions pour pouvoir être très nombreux et ainsi avoir plus d'impact », souligne la directrice de l'ADPJ. Celle-ci entend établir le contact avec les responsables de ces différentes associations pour évoquer cette piste qui

redynamiserait l'action de l'ADPJ. Autre axe de réflexion que souhaiterait voir se développer l'ADPJ, la sensibilisation au tri et aux bons gestes. « Ramasser les déchets est un acte citoyen mais je pense que l'on pourrait réorienter notre action sur de la sensibilisation aux bonnes attitudes en matière de déchets et d'environnement », explique Céline Tisserand. Pour cela,

elle envisage, outre les journées de nettoyage qui seront reconduites en 2020, de faire passer des messages de tri auprès des jeunes mais aussi de leurs familles. Un bon moyen de tarir à la source les potentiels déchets que les participants à l'opération de nettoyage peuvent retrouver durant l'année.

P. G.

JHM du 19.10.2019

CHALINDREY

Des jeunes convaincant sur le thème du harcèlement



La salle, à l'écoute des vidéos diffusées.



John, à droite, explique un des panneaux de l'expo.

Mercredi 30 octobre, la cantine des Cheminots s'est muée, le temps d'une soirée en salle de conférence pour Bryan, Benjamin, John et Thomas qui, avec le soutien d'Aurélien, éducateur ADPJ, ont organisé une soirée autour du thème du harcèlement.

Une cinquantaine de personnes, enfants, parents, mais également élus de Chalindrey, du Conseil départemental, des partenaires et intervenants pour l'occasion, le CIO et l'Education nationale, la PJJ, ont découvert les panneaux de l'exposition réa-

lisés par les jeunes. Après les explications autour de l'exposition et du choix des dessins, il y a eu la diffusion de trois vidéos sélectionnées avec le concours du Centre d'information et d'orientation, pour finir sur un débat. Les premières questions sont venues très rapidement. « Face au harcèlement, les parents ne savent pas quoi trop faire », « Est-ce que le racket est considéré comme du harcèlement ? », « Quel est le rôle des parents et des adultes auprès des enfants pendant les phases de harcèlement ? » Harcèlement moral, physique, enfants, adultes,

tout le monde est ou peut être concerné. Des situations de vie, des expériences ont pu être abordées. Les jeunes, aux côtés de Céline et d'Aurélien, ont répondu aux questions du public. Ils avaient bien préparé leurs interventions grâce aux livres empruntés à la bibliothèque des Cheminots et aidés par Mme Mathieu.

Après quelques applaudissements fournis pour saluer l'ensemble du travail mené durant plusieurs mois, l'assemblée a continué à discuter autour d'un verre et de petits fours réalisés

spécialement par les familles pour l'événement.

Que va devenir la réalisation de Bryan, Benjamin, John et Thomas ? Prochainement, l'exposition sera présentée au collège les Franchises par les jeunes, pour sensibiliser leurs camarades à ce sujet.

Un projet partenarial avec plusieurs institutions donnant un peu de leur temps et de leur savoir, ajouté d'un zeste de travail, de motivation et d'assiduité de la part des jeunes, cela donne une soirée thématisée complète où le public a pu s'exprimer, comprendre et découvrir.

JHM du 01.11.2019

Une fresque et une star du football

Près d'une centaine de personnes sont venues samedi 30 novembre, en fin de matinée, pour découvrir l'œuvre réalisée par des jeunes sur le mur du club house de la section football du CS Chalindrey, sous le regard de Patrice Loko, ancien joueur international de l'équipe de France de football. Il aura fallu une semaine de travail à la dizaine de jeunes mobilisés par Aurélien, éducateur de l'ADPJ et à François Molli, qui n'a pas compté son temps, pour réaliser cette fresque qui a enchanté tout le public. Les joueurs de football, Karim Benzema, Amandine Henry, Antoine Griezmann et Patrice Loko sont ainsi représentés sur les murs du club de foot chalindrien. Ce chantier éducatif bénévole jeune s'est déroulé durant les vacances scolaires du mois d'octobre avec le soutien du Conseil départemental, de la commune et du club de foot. L'importance de ce type de



Le chantier éducatif bénévole réalisé par les jeunes a été salué.

projet a été mise en avant et saluée par l'ancien Nantais, qui a fait l'honneur de sa présence pour remercier l'implication des jeunes dans l'embellissement de leur commune. Après les discours des élus et des personnalités, chacun a pu en profiter pour regarder d'un peu plus près la fresque et les éléments qui la composent tout en partageant le verre de l'amitié. Certains ont profité de la présence de Patrice Loko pour prendre une photo en souvenir de cette matinée inoubliable qui a mis en avant, au travers d'un projet artistique et culturel, la mobilisation et l'implication des jeunes dans leur commune et le sport.

Les participants en ont profité pour échanger avec l'ancien membre de l'équipe de France.



Les jeunes avec Patrice Loko devant la fresque.

Lire l'interview de Patrice Loko en page Sports

JHM du 02.12.2019

RAPPORT FINANCIER 2019

Rapport Général du Commissaire aux comptes

Bilan

Compte de résultat

Rapport Spécial du Commissaire aux comptes

Rapport financier

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
PREVENTION JEUNESSE
HAUTE-MARNE
« ADPJ 52 »**

Siège social :

15 place Jenson
52200 LANGRES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
PREVENTION JEUNESSE HAUTE-MARNE
« ADPJ 52 »**

Siège social :

15 place Jenson
52200 LANGRES

* * * * *

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

* * *

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



Mesdames, Messieurs,

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Nous avons procédé à la validation du principe de séparation des exercices, nous avons contrôlé plus particulièrement l'évaluation des produits constatés d'avance et des produits à recevoir.

Nous avons veillé au respect du principe de prudence.

Nous avons vérifié que le système d'information permettait de garantir l'exhaustivité des produits rattachés à l'exercice.

Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association, sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.



Fait à Metz, le 09 juillet 2020



ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	6 140	6 140		
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	5 124	5 124		
Installations tech., matériel et outillages industriels	21 453	17 661	3 792	1 011
Autres	88 871	88 757	114	129
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 365		1 365	1 365
TOTAL (I)	122 952	117 682	5 271	2 505
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	9 475		9 475	4 198
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés	40 117		40 117	3 685
Autres	8 624		8 624	28 351
Valeurs mobilières de placement	125 131		125 131	115 751
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	108 110		108 110	150 959
Charges constatées d'avance (2)	13 468		13 468	12 066
TOTAL (III)	304 925		304 925	315 009
Frais d'émission d'emprunts à étaler(IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif(VI)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à VI)	427 877	117 682	310 196	317 514
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser : Acceptés par les organes statutairement compétents				
Legs net à réaliser : Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
	Net	Net
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	92 552	92 552
Report à nouveau	29 609	29 609
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	4 003	15 783
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	29 932	14 149
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL (I)	156 096	152 093
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions et fonds dédiés		
Provisions pour risques	74 759	74 759
Provisions pour charges	854	854
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL (III)	75 613	75 613
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 093	17 863
Dettes fiscales et sociales	67 394	65 286
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		6 660
TOTAL (IV)	78 486	89 808
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)	310 196	317 514
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	27 927	5 260
Produits d'exploitation	27 927	5 260
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	146 888	163 801
Dons	450	300
Cotisations	80	140
Legs et Donations		
Produits liés à des financements réglementaires	342 720	342 720
Autres produits	13 038	19 945
Reprises sur amortis., dépréciations, prov., transferts de charges	26 959	34 039
TOTAL (I)(1)	558 062	566 205
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 291	2 616
Variation de stock matières premières et autres appro.		
Autres achats et charges externes (2)	110 334	101 771
Impôts, taxes et versements assimilés	13 500	10 030
Salaires et traitements	304 549	301 619
Charges sociales	121 316	136 475
Dotations aux amortissements sur immobilisations	548	3 462
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations des l'actifs circulants		
Dotations aux provisions		
Autres charges	4 218	
TOTAL (II)(3)	556 756	555 973
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 306	10 232
Excédent ou déficit transféré (III)		
Déficit ou excédent transféré (IV)		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)		
Produits financiers		
Produits financiers de participation (4)		
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	2 002	1 984
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		103
TOTAL (V)	2 002	2 088
Charges financières		
Dotation financières aux amortissements et dépréciations		
Intérêts et charges assimilées (5)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements		
TOTAL (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	2 002	2 088
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	3 308	12 320

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	730	6 031
Sur opérations en capital		2 500
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	730	8 531
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	35	17
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	35	17
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	695	8 514
Impôts sur les bénéfices (IX)		
Participations des salariés (XII)		
SOLDE INTERMEDIAIRE		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)		5 051
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	560 794	576 823
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI + XII)	556 791	561 041
EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)	4 003	15 783

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
CHARGES	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont redevance sur crédit_bail mobilier		
(2) Dont redevance sur crédit_bail immobilier		
(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) Dont produits concernant des organismes liés		
(5) Dont intérêts concernant des organismes liés		

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 310 196 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 4 003 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

La convention conclue entre l'ADPJ 52 et la caisse des écoles dans le cadre du dispositif de réussite éducative (DRE) a été dénoncée par la caisse des écoles au 30 juin 2019.

A partir de cette date, les contours de la mission de l'ADPJ 52 auprès de la caisse des écoles ont été revus et les interventions de l'ADPJ 52 se cantonnent désormais aux seules prestations demandées. Les produits qui y sont associés et qui étaient intégrés en subvention dans le cadre de la convention existante sont dès lors comptabilisés en prestations de services.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Crise sanitaire 2020 :

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le budget 2020 de l'association des conséquences d'une ampleur inédite. L'association, qui intervient notamment au sein des établissements scolaires dans le cadre de prestations de ses services, a été fortement impactée depuis le 16 mars 2020, date du confinement général. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière de l'association sont difficilement prévisibles, en raison notamment des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise à la rentrée de septembre 2020.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements. Toutefois, au vu du contexte décrit ci avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter notre structure budgétaire et notre trésorerie au titre de l'exercice 2020.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

- Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec:

- le PCG 2014 homologué par arrêté du 8 Septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du commerce

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de Retraite et indemnités assimilées			
pour personnel en activité			
pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres			181 979
Indemnités pour personnel en activité			
TOTAUX			181 979

COMMENTAIRES

Informations techniques :

- table de mortalité utilisée : 2012-2014
- taux d'actualisation : 1 %
- âge de départ en retraite : 62 ans

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	10	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	11	

Etat des immobilisations

Cadre A		Augmentations	
	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 140		
TOTAL	6 140		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.	5 124		
Installations techniques, matériel et outillages ind.	18 139		3 314
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers			
Mat. de transport	65 571		
Mat. de bureau et info., mobilier	23 299		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	112 133		3 314
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 365		
TOTAL	1 365		
TOTAL GENERAL	119 638		3 314
Cadre B		Diminutions	
	Virement	Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			6 140
TOTAL			6 140
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.			5 124
Installations techniques, matériel et outillages ind.			21 453
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers			
Mat. de transport			65 571
Mat. de bureau et info., mobilier			23 299
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			115 447
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			1 365
TOTAL			1 365
TOTAL GENERAL			122 952

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	6 140			6 140
	6 140			6 140
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.	5 124			5 124
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	17 128	533		17 661
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport	65 571			65 571
Mat. de bureau et informatique, mobilier	23 170	15		23 185
Emballages récup. et divers				
	110 993	548		111 542
TOTAL GENERAL	117 133	548		117 682

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers, pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/1992					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Provisions pour risques de charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux usagers, adhérents					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations	854				854
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges	74 759				74 759
TOTAL II	75 613				75 613
Dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participations					
Sur autre immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)	75 613				75 613
- d'exploitation					
Dont dotations et reprises : - financières					
- exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)					

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	1 365		1 365
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	40 117	40 117	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	7 624	7 624	
Charges constatées d'avance	13 468	13 468	
TOTAL	63 574	62 209	1 365
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Commentaire

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 093	11 093		
Personnel et comptes rattachés	29 770	29 770		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 904	28 904		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	8 720	8 720		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	78 486	78 486		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Commentaire

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	7 624	28 351
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		46
TOTAL	7 624	28 397

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	7 624	28 351
40980000 FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR		110
43870000 PRODUITS A RECEVOIR		674
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	7 624	27 567
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		46
51880000 INTERETS COURUS A RECEVOIR		46
TOTAL	7 624	28 397

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 009	7 353
Dettes fiscales et sociales	48 168	48 887
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	56 177	56 239

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 009	7 353
40810000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	8 009	7 353
Dettes fiscales et sociales	48 168	48 887
42800000 PERSONNEL CONGES PAYES	29 714	30 433
43800000 ORG SOCIAUX CONGES PAYES	13 200	13 231
44820000 CHARGES FISCALES / CONGES	520	533
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	4 735	4 690
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	56 177	56 239

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation		6 660
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		6 660

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'exploitation	13 468	12 066
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	13 468	12 066



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
PREVENTION JEUNESSE HAUTE-MARNE
« ADPJ 52 »**

Siège social :

15 place Jenson
52200 LANGRES

* * * * *

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

* * *

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Metz, le 09 juillet 2020



COMPTE ADMINISTRATIF 2019

COMPTE DE RESULTAT

1. Analyse du résultat

Produits

Les produits d'exploitation sont en diminution de 8 143 € par rapport à l'année 2018, soit 558 062 € en 2019 contre 566 205 € en 2018.

Le produit de la tarification du Conseil Départemental pour le Service de Prévention Spécialisée est de 342 720 € en 2019.

En 2019, nous avons rencontré les Responsables du Service Enfance Jeunesse du Conseil Départemental qui nous a indiqué à l'oral que le montant alloué en 2018 est reconduit pour 2019.

En l'absence de Responsable de la tarification, nous n'avons pas reçu de notification écrite. Néanmoins, le montant perçu en 2019 correspond.

La clé de répartition retenue par le Conseil Départemental, pour l'affectation des coûts des services administratifs communs au Service de Prévention Spécialisée est calculée au prorata des postes éducatifs financés en 2019, soit 6/8^{ème}.

La Ville de Chaumont nous a versé une subvention totale de 20 700 € dont 10 000 € pour le Service de Prévention Spécialisée (PS) et 10 700 € pour le Service de Prévention Sanitaire et Sociale (PSS).

Dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de Ville de Chaumont, nous avons perçu 1 500 € par la Ville de Chaumont destinés à financer une action spécifique.

La mise à disposition des locaux, par la Ville de Chaumont, est valorisée à hauteur de 6 000 €.

La Ville de Langres nous a versé une subvention de 15 000 € pour le Service de Prévention Spécialisée (PS) en 2019 contre 19 000 € en 2018.

Dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de Ville de Langres, nous avons perçu 1 000 € par la Ville de Langres destinés à financer une action spécifique.

Dans le cadre des microprojets à l'initiative des habitants des quartiers, nous avons perçu 2 796 € par la Ville de Langres destinés à financer des projets élaborés par les habitants du Quartier Neuf, coordonnés par l'ADPJ 52 en partenariat avec d'autres structures qui œuvrent sur le Quartier.

La Commune de Chalindrey et les Communes Associées ont versé une subvention totale de 1 700 € en 2019.

La mise à disposition par la Commune de Chalindrey d'un local, charges comprises, est valorisée à hauteur de 2 000 €.

La Commune de Saints-Geosmes a versé une subvention totale de 250 € en 2019.

Chaque année, nous répondons à des appels à projets proposés par l'Etat.

En 2019, nous n'avons rien perçu au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

Au titre des Contrats de Ville de Langres et Chaumont, nous avons perçu 11 500 € de crédits du CGET affectés au Service de Prévention Spécialisée. Ces subventions permettent de financer différentes actions spécifiques.

Dans le cadre du dispositif Promeneurs du Net, la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Marne nous a versé 2 000 € pour 2019, affecté au Service de Prévention Spécialisée, contre 3 400 € en 2018.

Depuis 2014, nous avons élaboré un partenariat entre la PJJ, l'Etat, le Conseil Général, la Mission Locale et l'ADPJ afin de renforcer l'Atelier du Goût, action menée par la PJJ. A ce titre, nous avons embauché, en Octobre 2018, un salarié en Contrat Parcours Emploi Compétences, mis à disposition à temps partiel sur l'Atelier du Goût. Le contrat de travail est arrivé à terme en Octobre 2019. L'Atelier du Goût étant en travaux, une nouvelle embauche en contrat aidé sera faite dès la réouverture du restaurant d'application.

Ce poste bénéficie du soutien financier de la Ville de Chaumont via le Contrat de Ville à hauteur de 9 000 € sur les crédits CGET.

Les aides de l'Etat perçues dans le cadre de l'emploi en contrat aidé s'élèvent à 3 292 €.

Nous avons également perçu des aides de l'Etat pour le salarié embauché en contrat aidé depuis 2015, affecté en juillet 2018 sur l'Antenne de l'ADPJ de Chalindrey.

Les aides de l'Etat perçues pour ce salarié sont maintenues jusqu'à la fin de sa formation, soit en juin 2019. Elles viennent en recette en atténuation sur le Service de Prévention Spécialisée à hauteur de 6 845 €.

Pour le Service de Prévention Sanitaire et Sociale (PSS), nous avons bénéficié d'un financement Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) d'un montant de 52 688 € en 2019, contre 20 688 € en 2018, et ce, en complément du financement de la Ville de Chaumont, de la Ville de Langres.

Cette augmentation des crédits s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, nous avons été sollicités par l'Etat, en 2019, pour initier le Copil départemental PAEJ.

A l'horizon 2022, l'Etat souhaite rénover le Dispositif PAEJ et consolider les structures existantes afin de développer l'activité des PAEJ dans des zones non couvertes actuellement et dans lesquelles les besoins sont identifiés par les acteurs du territoire.

La convention entre la Caisse des Ecoles de Chaumont et l'ADPJ 52 a été dénoncée unilatéralement par la Caisse des Ecoles de Chaumont à compter du 30 juin 2019. Pour rappel, un poste d'Educateur Spécialisé était entièrement financé par la Caisse des Ecoles de Chaumont pour la prise en charge individuelle et globale de jeunes et de familles orientés sur le Dispositif de Réussite Educative (DRE). A compter du 1^{er} juillet 2019, nos interventions pour la prise en charge individuelle de jeunes et de familles orientés par le DRE seront financées en prestations de services, sur facture.

A ce jour, aucune convention de prestations de services n'a été conclue entre la Caisse des Ecoles de Chaumont et l'ADPJ 52. Le transfert de compétences du DRE sur l'Agglomération de Chaumont n'étant pas acté, la convention n'a pu être établie.

Pour les six premiers mois de l'année 2019, la Caisse des Ecoles nous a versés 30 004 € dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative.

Pour le reste de l'année 2019, nous avons facturé 24 852 € correspondant à la prestation de service effectuée dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative.

Les autres prestations de services s'élèvent à 3 075 € en 2019. Elles correspondent à nos interventions menées en établissements scolaires ou autres établissements, à hauteur de 1 050 € affectés au Service de Prévention Spécialisée (PS) et 2 025 € affectés au Dispositif de Réussite Educative.

Les revenus financiers d'un montant de 2 002 € correspondent aux intérêts des sommes placées.

Les remboursements de frais de formations par l'OPCA UNIFAF s'élèvent à 12 098,30 € et correspondent à :

- « Entretien motivationnel – Accompagner le changement de comportement », suivie par Madame Mélanie PROTOY, du 23 au 25 janvier 2019, dispensée par l'IREPS à Dijon. Son coût s'élève à 1 104,78 €
- « Accompagner des familles dans un contexte de violences intrafamiliales », suivie par Madame Céline TISSERAND, Madame Aline EISENBEIS et Madame Mélanie PROTOY, les 4 et 5 novembre 2019 et les 25 et 26 novembre 2019 et dispensée par EFORS à Saint-Dizier.
Son coût s'élève à 154,15 €.
- « Accompagnement des adolescents ayant des troubles associés perturbant le processus de socialisation », suivie par Madame Céline TISSERAND, Madame Aline EISENBEIS et Madame Mélanie PROTOY, les 18 et 19 novembre 2019 et dispensée par ESEIS à Saint-Dizier.
Son coût s'élève à 69,60 €.
- « Educateur Spécialisé » cursus de trois ans, suivi par Monsieur Aurélien BASTIEN, de septembre 2016 à juin 2019 et dispensé par l'IRTS de Lorraine à Nancy.
Le coût pour cette année 2019 s'élève à 3 476 €. En juin 2019, Monsieur Aurélien BASTIEN a brillamment obtenu son Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé.
- « Approche systémique : Formation de base – Cycle 1, 1ère année », suivie par Monsieur Gérald HULLIN, de mars à décembre 2019, dispensée par RESEAU FORMATION à Dijon. Son coût s'élève à 3 372,47 €.
- « Troubles Psychiques et Précarité », suivie par Madame Audrey LARDIN MAGNIEN et Monsieur Marouane JEHIMI, du 7 au 8 octobre 2019, dispensée par UNAFAM à Chaumont. Son coût s'élève à 440 €.
- « Approche centre sur les solutions Niveau 2 – Perfectionnement », suivie par Madame Sophie PERRONE, du 12 au 15 novembre 2019 et dispensée par HEXAFOR à Nantes. Son coût s'élève à 1 936,30 €.
- Dispositif de Soutien de Branche à la Validation des Acquis de l'expérience pour la formation « Educateur Spécialisé » suivie par Madame Sophie PERRONE, depuis novembre 2019 et dispensée par l'IRTESS de Bourgogne à Dijon. Son coût pour cette année 2019 s'élève à 1 545 €.

Charges

Les charges d'exploitation sont en augmentation de 783 € par rapport à l'année 2018, soit 556 756 € en 2019 contre 555 973 € en 2018.

Cette différence s'explique principalement par les frais de personnels qui augmentent en fonction de la progression des salariés dans la grille indiciaire de la Convention Collective (CCNT66), notamment deux salariés ont obtenu début 2019 leur diplôme d'Educateur Spécialisé.

Comme les années précédentes, nous avons bénéficié de l'abattement de la taxe sur salaires.

Suite à la suppression du CICE, nous bénéficions de la baisse généralisée des cotisations URSSAF.

Bien que nous constatons une augmentation globale des charges, nous pouvons remarquer, comme l'an dernier, une diminution de certaines charges, notamment pour les frais de combustibles et carburants et entretien matériel de transports, liée exclusivement à l'utilisation d'un véhicule électrique.

Le compte 623 « Publicité, publications, relations » s'élève à 4 935 € en 2019 contre 1 708 € en 2018.

En effet, nous avons fait le choix de publier un article, à la demande de Madame NEDELEC, Présidente de l'Association des Maires et première Vice-Présidente du Conseil Départemental de Haute-Marne, pour présenter notre Association dans un cahier spécial « Haute-Marne » du Magazine Nationale de l'Ingénierie Territoriale.

Le compte 61351 « Location informatique » présente la totalité des locations informatiques qui apparaissent en augmentation. Cependant, nous avons établi un partenariat avec notre fournisseur SIGEC et nous sommes lieu de démonstration. Dans le cadre de ce programme fidélité, nous bénéficions d'une remise qui apparaît en recette au compte 791 « Transfert de charges d'exploitation ».

Le compte 654 « Pertes sur créances irrécouvrables » s'élève à 4 197,60 €. Il s'agit d'une facture du programme de fidélité SIGEC pour les écrans loués en 2018 et qui n'a pas été réglée.

Ce montant sera facturé à SIGEC à la fin du partenariat en 2021.

Mouvement de personnel en 2019

Le contrat de Madame Brigitte HERBILLOT a pris fin le 14.10.2019, elle avait été embauchée en qualité de Moniteur Adjoint d'Animation et/ou d'Activités, en contrat Parcours Emploi Compétences, le 15.10.2018 sur le poste dédié à l'Atelier du Goût.

Madame Jennifer CHAUDRON, née GONZALES a été embauchée en qualité d'Agent Administratif, en CDD, pour surcroît exceptionnel de travail, du 04.11.2019 au 03.02.2020 inclus.

2. Synthèse du résultat

Affectation du résultat

Au total, le compte de résultat présente un excédent global de 4 003 €.

De façon analytique, cela représente :

- Un excédent de 3 414 € sur le Service de Prévention Spécialisée, nous proposons d'affecter ce résultat au compte 115 « Résultat sous contrôle des tiers financeurs ».
- Un excédent de 589 € sur le Service de Prévention Sanitaire et Sociale, nous proposons d'affecter ce résultat au compte 10688 « Réserve pour projet associatif ».

1. Présentation du bilan au 31.12.2019

Le bilan de l'association au 31 décembre 2019 présente un total de 310 196 euros contre 317 514 euros au 31 décembre 2018. Sa structure reste semblable d'un exercice à l'autre avec une structure financière caractérisée par à un endettement limité et une trésorerie solide.

Bilan actif :

L'actif de l'association se caractérise par un actif immobilisé peu significatif, se portant à 5 271 euros contre 2 505 euros suite à quelques investissements concernant du matériel.

L'actif circulant reste donc la partie la plus importante de l'actif de l'association au 31 décembre 2019. Il est marqué par des créances dues en hausse, s'établissant à 71 684 euros en 2019 contre 48 269 euros au 31 décembre 2018. Il s'agit essentiellement de subventions à recevoir et de prestations restant à encaisser.

La trésorerie, elle, représente 233 241 euros à la clôture 2019, en baisse de 33 469 euros par rapport à 2018.

L'évolution de la trésorerie de l'association est caractérisée par :

- une capacité d'autofinancement de 4 551 euros, qui a permis de couvrir les investissements de l'exercice de 3 313 euros ;
- l'augmentation au global des créances de 23 385 ;
- la baisse des dettes à hauteur de 11 322 euros

Bilan passif :

Le passif de l'association reste majoritairement composé des fonds associatifs pour 156 095 euros. Ces fonds sont en hausse de 4 003 euros en raison du résultat bénéficiaire de l'association pour l'exercice.

Les provisions représentent 75 613 euros au 31 décembre 2019, sans évolution par rapport à 2018. Elles se composent de :

- provisions pour risque d'emploi à hauteur de 74 759 euros ;
- provisions pour charges à répartir à hauteur de 854 euros.

Les dettes de l'association se portent à 78 487 euros et se partagent entre dettes fournisseurs pour 11 093 euros et de dettes fiscales et sociales et de charges constatées d'avance pour 67 394 euros.

Fait à Langres, le 9 juillet 2020

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Prévention Spécialisée

Point Accueil Ecoute Jeunes

Atelier du Goût

~~Dispositif de Réussite Educative Chaumont~~

Association Départementale Prévention Jeunesse "A.D.P.J. 52"
BUDGET PREVISIONNEL 2020 - RECETTES

N° compte	PRODUITS	TOTAL BP PS + Mesures nouvelles 2020	TOTAL BP PAEJ + Mesures nouvelles 2020	BP 2020 Atelier du Goût	BP Total + Mesures Nouvelles 2020
Groupe 1 : TARIFICATION ET ASSIMILES					
731	Produits des tarifications relevant de l'article L.312-1 du CASF	389 203	0	0	389 203
73100000	Dotation globale Conseil Départemental	389 203			389 203
73100001	Dotation globale Conseil Départemental (amortissements + frais financiers)	0			0
TOTAL GROUPE 1		389 203	0	0	389 203
Groupe 2 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION					
70	Produits	3 000	30 000	0	33 000
70600000	Prestations de services	3 000	30 000		33 000
71	Production stockée	0	0	0	0
72	Production immobilisée	0	0	0	0
74	Subventions d'exploitation et participations	30 500	233 102	11 107	274 709
74010100	DDCSPP / PAEJ	0	124 957		124 957
74010500	ARS	0	62 350		62 350
74050000	Promeneurs du Net / CAF	2 000	0		2 000
74230000	Commune de Chaumont PS	10 000	0		10 000
74240000	Commune de Chaumont DRE	0	0		0
74251000	Communes	0	44 295		44 295
74310000	Commune de Langres PS	10 000	0		10 000
74010510	Commune de Chalindrey (et Communes associées)	2 000	0		2 000
74812100	Commune de Chaumont mise à disposition locaux	4 500	1 500		6 000
74813100	Commune de Langres mise à disposition locaux	0	0		0
74815100	Communes de Chalindrey mise à disposition locaux	2 000	0		2 000
74920000	CGET	0	0	11 107	11 107
74935000	FIPD	0	0		0
75	Autres produits de gestion courante	0	250	0	250
75410000	Remboursement de frais formation	0	0		0
75600000	Adhésions	0	0		0
75800800	Autres participations	0	0		0
75810600	Commune de Saints-Geosmes	0	250		250
75860000	Produits de la gestion des biens	0	0		0
TOTAL GROUPE 2		33 500	263 352	11 107	307 959
Groupe 3 : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES					
76	Produits financiers	0	0	0	0
76800000	Autres produits financiers	0	0		0
771	Produits exceptionnels dons	0	0	0	0
7718	Autres produits exceptionnels	0	0	0	0
772	Produits exceptionnels	0	0	0	0
773	Produits sur exercices antérieurs	0	0	0	0
775	Produits de cessions d'éléments d'actifs	0	0	0	0
777	Quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0	0	0	0
77700000	Quote part des subventions d'investissement	0	0		0
778	Autres produits exceptionnels	0	0	0	0
7811	Reprises sur amortissements et provisions	0	0	0	0
7874	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la réserve de trésorerie	0	0	0	0
7876	Reprises sur provisions réglementées : réserve des plus values nettes d'actif	0	0	0	0
789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	29 931	0	0	29 931
79	Transfert de charges	0	0	0	0
791	Transfert de charges d'exploitation	10 536	3 179	4 100	17 815
603	Variation de stocks (en recettes)	0	0	0	0
609	Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats	0	0	0	0
619	Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs	0	0	0	0
629	Rabais, remises, ristournes obtenus sur autres services extérieurs	0	0	0	0
6419	Remboursement sur rémunération du personnel non médical	0	0	0	0
6429	Remboursement sur rémunération du personnel médical	0	0	0	0
6459	Remboursement sur charges de Sécurité Sociale et de Prévoyance	0	0	0	0
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité	0	0	0	0
6611	Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)	0	0	0	0
TOTAL GROUPE 3		40 467	3 179	4 100	47 746
TOTAL GENERAL (GROUPES 1, 2 et 3)		463 170	266 531	15 207	744 908
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		463 170	266 531	15 207	744 908

N° compte	CHARGES	TOTAL BP PS + Mesures nouvelles 2020	TOTAL BP PAEJ + Mesures nouvelles 2020	BP 2020 Atteint du Goût	BP Total + Mesures Nouvelles 2020
Groupe 1 : EXPLOITATION COURANTE					
60	ACHATS				
601	Achats stockés de matières premières et fournitures	1 100	1 050	0	2 150
60106200	Publications - Philologies	900	750		1 650
60106400	Fournitures pour activités	200	300		500
602	Achats stockés (autres approvisionnements)	0	0		0
603	Variation des stocks	0	0		0
605	Achats non stockés de matières et fournitures	7 800	3 600	0	11 400
60611000	Eau et assainissement	200	150		350
60612000	Energie - Electricité	700	450		1 150
60613000	Chauffage	1 900	600		2 500
60621000	Combustibles et carburant	2 300	1 300		3 600
60622000	Produits d'entretien	300	200		500
60623000	Fournitures atelier - Petit matériel	400	150		550
60624000	Fournitures administratives	1 800	450		2 250
60625	Fournitures scolaires, éducatives et de loisirs	100	150		250
6066	Fournitures médicales	100	150		250
607	Achats de marchandises	0	0		0
709	Rabais remise ristourne accordées par l'établissement	0	0		0
713	Variation des stocks en cours de production, produits (en dépense)	0	0		0
	TOTAL 60 - ACHATS	8 900	4 650	0	13 550
81	SERVICES EXTERIEURS				
81110000	Prestations à caractère médical	0	0		0
81120000	Prestations à caractère médico-social	5 200	1 800	0	7 000
81122000	Vacances et sorties à l'extérieur - Hébergement	4 000	1 400		5 400
81123100	Vacances et sorties à l'extérieur - Activités	1 200	400		1 600
81190000	Autres prestations de services	0	0		0
	TOTAL 81 - SERVICES EXTERIEURS	5 200	1 800	0	7 000
82	AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
8241	Transport de biens	0	0		0
8242	Transport d'usagers	0	0		0
8247	Transport collectif du personnel	0	0		0
8248	Transport divers	0	0		0
825	Déplacements, missions et réceptions	3 700	2 000	0	5 700
82510000	Voyages et déplacements	2 200	1 100		3 300
82560000	Missions	500	300		800
82570000	Réceptions diverses	1 000	600		1 600
826	Frais postaux et frais de télécommunication	6 450	4 450	0	10 850
82610000	Frais d'affranchissements	500	350		850
82620000	Frais de télécommunications	5 950	4 100		9 950
828	Divers	0	0	0	0
8281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	0	0		0
8282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	0	0		0
8283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	0	0		0
8284	Prestations informatiques à l'extérieur	0	0		0
8287	Remboursement de frais	0	0		0
8288	Autres prestations	0	0		0
	TOTAL 82 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10 100	6 450	0	16 550
	TOTAL GROUPE 1	24 200	12 900	0	37 100
Groupe 2 : PERSONNEL					
621	Personnel extérieur à l'établissement	0	0	0	0
62181000	Personnel extérieur à l'établissement	0	0		0
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	9 600	6 400	0	16 000
62261000	Honoraires compta sociale	6 000	4 000		10 000
62262000	Honoraires Commissaire aux comptes	3 600	2 400		6 000
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération (adm. des impôts) - TOTAL	28 712	16 143	675	45 530
63111000	Taxes sur les salaires - abattement - Personnel Educatif	20 915	8 395	675	29 885
63112000	Taxes sur les salaires - abattement - Personnel Service Commun	7 797	4 740		12 537
63114000	Taxes sur les salaires - abattement - Personnel Psycho		3 008		3 008
632	Taxes sur les salaires congés payés	0	0	0	0
63200001	Taxes sur les salaires congés payés - Personnel Educatif	0	0		0
63200002	Taxes sur les salaires congés payés - Personnel Service Commun	0	0		0
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération (autres organ.) - TOTAL	8 264	4 172	0	10 436
63300000	URSSAF - Personnel Educatif et Service Commun	8 264	4 172		9 900
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	0	0
63590000	Autres droits (SACD)	0	0		0
641	Rémunération du personnel non médical - TOTAL	242 800	148 500	11 420	402 720
64110000	Rémunération personnel - Personnel Educatif	166 689	77 403	11 420	255 512
64118000	Personnel titulaire - Autres indemnités	0	0		0
64120000	Rémunération personnel - Service Commun	71 111	41 446		112 517
64120001	Provisions congés payés - Personnel Educatif	0	0		0
64120002	Provisions congés payés - Personnel Service Commun	0	0		0
64140000	Rémunération personnel - Personnel Psycho	0	29 700		29 700
6418	Autres charges de personnel - Qualification Stagiaires	5 000	0		5 000
6419	Autres charges de personnel	0	0		0
6419	Remboursement sur rémunérations	0	0		0
642	Rémunération du personnel médical	0	0		0
643	Rémunérations des personnels handicapés	0	0		0
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - TOTAL	79 847	49 863	1 780	131 260
64510001	URSSAF - Personnel Educatif	34 727	19 213	458	54 398
64510002	URSSAF - Service Commun	13 791	8 673		22 664
64510004	URSSAF - Personnel Psycho	9 100	9 100		9 100
64512001	Cotisations aux Mutuelles - Personnel Educatif	1 799	900		2 399
64512002	Cotisations aux Mutuelles - Service Commun	525	281		806
64512004	Cotisations aux Mutuelles - Personnel Psycho	0	300		300
64530001	AG2R - Personnel Educatif	11 133	5 679	686	17 498
64530002	AG2R - Personnel Service Commun	4 580	3 100		7 680
64530004	AG2R - Personnel Psycho	0	2 138		2 138
64531001	Prévoyance - Personnel Educatif	2 520	1 129	126	3 775
64531002	Prévoyance - Personnel Service Commun	1 195	667		1 862
64531004	Prévoyance - Personnel Psycho	0	134		134
64540001	Pile Emploi - Personnel Educatif	7 001	3 251	480	10 732
64540002	Pile Emploi - Personnel Service Commun	2 598	1 752		4 338
64540004	Pile Emploi - Personnel Psycho	0	1 248		1 248
64580001	Charges congés payés - Personnel Educatif	0	0		0
64580002	Charges congés payés - Personnel Service Commun	0	0		0
646	Personnes handicapées - TOTAL	0	0		0
647	Autres charges sociales - TOTAL	18 212	10 569	1 362	30 133
64720000	Tiers restaurant - Fonds de solidarité	13 152	7 659	1 362	22 213
64720001	Comité d'établissement - Fonds de solidarité	4 200	2 700		6 900
64790000	Médecine du travail - Personnel Educatif et Service Commun	620	600		1 420
648	Autres charges de personnel	2 000	0	0	2 000
64800000	Formation du personnel	2 000	0		2 000
	TOTAL GROUPE 2	387 435	235 846	15 207	638 488
Groupe 3 : STRUCTURE					
612	Redevances de crédit-bail	0			
6132	Locations immobilières	15 500	4 600	0	20 800
61320000	Locations immobilières	9 000	3 000		12 000
61321000	Mises à disposition immobilières	6 500	1 600		8 100
6135	Locations mobilières	17 590	5 830	0	23 420
61351000	Locations Informatique	13 960	4 650		18 610
61352000	Location matériel transports	3 530	1 180		4 710
61358000	Autres locations mobilières	100	0		100
614	Charges locatives et de copropriété	2 050	100	0	2 150
61400000	Charges locatives et de copropriété	2 050	100		2 150
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	3 400	1 600	0	4 400
61520000	Entretien et réparations sur biens immobiliers	3 400	1 000		4 400
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	1 300	1 420	0	2 720
61552000	Entretien matériel de transport	1 000	1 320		2 320
61558000	Entretien et réparations sur autres	300	100		400
6156	Maintenance	1 275	475	0	1 750
61561000	Maintenance informatique	1 125	375		1 500
61568000	Autres maintenance	150	100		250
616	Primes d'assurance	3 680	2 230	0	5 910
61610000	Assurance multirisque	510	340		850
61630000	Assurance transports	1 930	1 260		3 210
61650000	Assurance Responsabilité Civile	1 240	610		1 850
617	Etudes et recherches	0	0		0
618	Divers	2 590	1 240	0	3 740
61820000	Documentation générale, technique et pédagogique	250	150		400
61840000	Concours divers, cotisations	2 250	1 090		3 340
623	Information, publications, relations publiques	2 700	890	0	3 590
623000000	Publicité, publications, relations	2 550	850		3 400
623800000	Dons et subventions	150	40		190
627	Services bancaires et assimilés	250	100	0	350
62700000	Services bancaires et assimilés	250	100		350
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (adm. des impôts)	0	0	0	0
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organ.)	0	0	0	0
63700000	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organ.)	0	0		0
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	0	0	0	0
654	Pertes sur créances incouvrables	0	0	0	0
655	Quote-part de résultat sur opérations faites en commun (ets privés)	0	0		0
657	Subventions	0	0		0
658	Charges diverses de gestion courante	0	0		0
66	Charges financières	0	0	0	0
66110000	Intérêts des emprunts et dettes	0	0		0
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0	0	0
6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales	0	0		0
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0		0
672	Charges sur exercices antérieurs	0	0		0
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0	0		0
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0
6780000	Autres charges exceptionnelles	0	0		0
6811	Dotation aux amortissements des immo incorporelles et corporelles	1 290	0	0	1 290
68111000	Dotation aux amortissements des immo	1 290	0		1 290
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0	0		0
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	0	0	0	0
68190000	Dotations provisions pour charges à répartir (APR)	0	0		0
6816	Dotation aux provisions pour dépréciation des immos incorporelles et corporelles	0	0		0
6817	Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	0	0		0
686	Dotation aux amortissements et aux provisions (charges financières)	0	0		0
687	Dotation aux amortissements et aux provisions (charges exceptionnelles)	0	0		0
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à réserves de trésorerie	0	0		0
68746	Dotations aux provisions réglementées réserves des plus values nettes d'actif	0	0		0
689	Engagements réalisés sur ressources affectées (ets privés)	0	0		0
6894	Engagements réalisés sur subventions attribuées	0	0		0
	TOTAL GROUPE 3	51 535	17 785	0	69 320
	TOTAL GENERAL (GROUPES 1, 2 et 3)	463 170	266 531	15 207	744 908
	Excédent				
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	463 170	266 531	15 207	744 908